Quatrième Année — N° 1415 — CINQ CENTIMES — Mercredi 28 Décembre 1898

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français ! — Journal Populaire, Républicain Catholique — *Christ et Liberté !*

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé 35 bis — RÉDACTION & ADMINISTRATION — 35 bis, Rue Condé, LYON

ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements..................	24 fr	13 fr.	7 fr.

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence J. FOURNIER, 14, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-Étienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL.
A Paris : A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse

LA JOURNÉE

M. Constans est nommé ambassadeur à Constantinople.

M. Coignet, capitaine d'état major, est chargé de communiquer le dossier secret à la cour de cassation qui a accepté les conditions du gouvernement, et de le réintégrer dans les archives du ministère de la guerre, après chaque séance.

Les Anglais continuent leurs préparatifs de guerre et arment de canons monstres l'imprenable Gibraltar.

Le duel entre Régis et Picard, dit Le Pic, a eu lieu hier. Les deux adversaires ont été blessés, Le Pic un peu plus gravement.

ÉTRENNES 1899

PRIMES A NOS ABONNÉS

A l'occasion du Nouvel An, et par suite d'un traité passé avec la maison **A. TARDY**, *19, rue Désirée, Lyon, nous sommes heureux d'offrir à nos Abonnés les* **Primes** *suivantes :*

1° Un **Magnifique**

Appareil de Photographie

de format 9 x 12, pour 12 plaques avec 2 viseurs clairs, muni d'un objectif aplanétique, extra-rapide, marque **DEROGY**, *avec diaphragme à iris, et obturateur à graduation de vitesse jusqu'au centième, à déplacement pour la mise au point graduée sur un cadran, depuis 2m,50 jusqu'à l'infini. Le déclanchement de l'obturateur, pour la pose ou l'instantané, se fait à la main ou au moyen d'une poire.*

Cet appareil sera livré au *prix exceptionnel de* **90 francs**, *même avec facilités de paiement.*

2° Un

APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE

9 X 12, à 12 plaques, objectif simple, rapide, avec diaphragmes iris, obturateur à vitesses variables pour pose et instantané, viseur clair.

Cet appareil sera livré au *prix exceptionnel de* **30 francs**, *même avec facilités de paiement.*

Toutes les demandes devront être adressées directement à la maison **A. TARDY**, **19, rue Désirée, Lyon**, *où l'on trouvera un assortiment complet de tous appareils et fournitures pour photographies, ainsi que pour tous genres de* **fournitures pour peintures et dessins.**

Le Sabre

La souscription de la *Libre Parole* a réuni déjà plus de 100.000 francs, et presque autant de souscripteurs. Pour une somme insignifiante on peut manifester dans les colonnes d'un grand journal le dégoût qu'inspirent les manœuvres dreyfusardes, et ces manifestations réunissent les hommes et les femmes, les marquis et les ouvriers, les croyants, les incrédules et même quelques juifs.

Parmi les expressions parfois pittoresques ou touchantes accompagnant les envois, les journaux revisionnistes ont recueilli avec soin les signatures des soldats pour les dénoncer et celles des prêtres pour agiter le spectre noir.

Plusieurs souscripteurs réclament un grand sabre pour réduire au silence la racaille judéo-maçonnique.

On a cité des noms de généraux, celui du général Zurlinden — on l'a aussitôt traité de faussaire — ; celui du général Gallieni — aussitôt il devient l'assassin de ces braves protestants hovas — ; que sera le prochain nom pour les rédacteurs de l'*Aurore* ou les muses de la *Fronde* ? Celui d'un traître ou d'un voleur ? — Avec un peu de patience on pourrait décorer tous nos généraux de ces flatteuses épithètes.

Aucune d'elles ne serait méritée, mais peu importe aux braves défenseurs de Picquart : en attendant l'arrêt rendu sur le rapport du très complaisant Bard, il est essentiel d'amuser le public et, pour cela, il est un moyen simple et peu dangereux : on fait salir par les faibles femmes ceux qui peuvent

L'injure est absurde, lâche et bête, ils le savent bien ; elle ne repose sur rien, pas même sur un bruit, pas même sur une ombre ; mais il faut calomnier, dénoncer, insulter, menacer ceux qui ne peuvent rien répondre. De tout ce tapage infâme, il restera toujours quelque chose.

Les défenseurs de Dreyfus ne sont pas arrivés, en dehors de certains milieux préparés par les prêches ou les tenues ∴ à recevoir la bonne parole, à persuader les masses de l'innocence de leur martyr. Mais ils ont depuis deux ans maintenu et développé dans tout le pays une agitation déprimante, un malaise général qui, dans les graves difficultés extérieures du moment, nous condamnent presque à l'impuissance. Tous les jours on voit leurs journaux remplis d'attaques violentes contre l'armée nationale, d'insinuations perfides contre l'alliance russe ; l'idéal de ces grands patriotes étant sans doute la France partagée entre l'Allemagne et l'Angleterre.

Ils parlent ces bons apôtres, le nez dans leur Bible, le triangle en sautoir, de sauver la République, et font semblant de ne pas voir que grâce à eux la République pourrait bien être en danger.

Le Grand Sabre qui semble tant les effrayer est apparu comme le seul espoir de la patrie à bien des esprits simples et droits, qui s'irritent de marcher les bras liés contre l'ennemi du dehors, sans guide et sans protection contre celui du dedans. Désespérés, ils pensent à quelque 18 brumaire, ils espèrent voir reparaître le cheval noir portant un cavalier plus fort que celui qu'il désarçonna. Ils appellent, et personne ne répond.

Nous ne pouvons le regretter, car si mauvaise que soit aujourd'hui notre situation, il ne faut pas oublier que la République a résisté au Seize-Mai, au Boulangisme, au Panama, qu'elle a vécu malgré des chambres imbéciles et vénales, des ministres incapables ou malhonnêtes, malgré l'instabilité du gouvernement et l'incohérence de la politique. Espérons qu'elle sortira de l'affaire Dreyfus assez forte encore pour n'avoir rien à craindre des fantômes du césarisme et de l'orléanisme. Affaiblie par cette terrible secousse, peut-être sera-t-elle plus sage ; peut-être alors comprendra-t-elle où sont ses véritables ennemis. Espérons.

J. DES AIGUIS.

C'est le **29 décembre** et non pas le 29 janvier prochain *comme l'avait par erreur annoncé la* France Libre *d'avant hier que paraîtra le numéro de*

Noël-Almanach

de la France Libre Illustrée

Ce numéro publiera des articles de MM :

JEAN PAUL, abbé NAUDET, PHILÉAS, JEAN, H. LARDANCHET, etc., etc.

et sera illustré de belles gravures dont quelques-une en plusieurs couleurs.

Il sera vendu **50** *centimes dans tous les kiosques.*

L'administration de la France Libre *fera néanmoins à ceux de nos amis qui en prendraient un certain nombre d'exemplaires les conditions suivantes :*

par demande	de	5	numéros	0.40
—	de	10	—	0.35
—	de	20	—	0.32
—	de	50	—	0.27
—	de	100	—	0.23

Comme nous n'en éditerons que le nombre de numéros qui nous sera demandé, nous prions ceux de nos amis qui auraient des commandes à nous en faire, de les hâter le plus possible.

Le

Noël-Almanach

sera servi gratuitement, comme cadeau de bonne année, au lieu et place de la France Libre illustrée *du 25 décembre au 1er janvier à tous nos abonnés directs d'au moins 6 mois.*

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Mercredi 28 décembre. — 362 jour.
Lever du soleil, 7 h. 58 ; coucher 4 h. 08
Lune, P. L
SS Innocents.

1885. — Le Sénat et la Chambre réunis en Congrès à Versailles renomment président de la République M. Jules Grévy.

POUR LA VEUVE

La souscription de la Libre Parole pour Mme Henry a teint ce matin 116.425 fr. 10.

Nous relevons parmi les souscripteurs

MM. Morinaud et Georges Berry, députés marquis de Choiseul, marquis de Lalande, comte de Pontac, comte Ludovic de Pins, marquis de Beauchesne, général V. Leroy, baron de Sancy, lieutenant-colonel de la Maillerie, vicomte de Monbel, baron de Brosse, marquis d'Exéa, comte de Nayolle, comte de Freslon, Louis de Biré, général de Biré, marquis de Tholozon-Lareinty, ancien député, Mme Le Bernet, Colas Mme de Roisel Sennecy, artiste lyrique, comtesse de Saint-Exupéry, Mme de Verthamon, Terrillon, docteur Sangas, Louis Le Quellec, adjoint au maire de Bordeaux, P. Alary, comte d'Humières, docteur Hervier, de Fréval, docteur Canvin, de la Salmonière, comte de Saint Phalle, colonel Wambergue, général Mélizan, comte de Bonadona, abbé Chavauly, G. Ozanne, docteur Rouhaut, docteur Noquet, colonel Martenet, Cordier, directeur du Nouvelliste de Bordeaux, lieutenant-colonel de Peyrecave, Jules de Floris, Charles de Vauguion, A. Dugué, conseiller général, général Duquesnay, Hébert Stevens, docteur Changarnier, Montaigne-Qaëtu, Van Elslandt, avocat Maurice Vanlaer, avocat de Lafosse, docteur Ant. Chaix, Pouget de Saint André, Rouge, ingénieur, de Vareilles-Sommières, doyen de la Faculté libre de droit de Lille, Léon Leys, Pierre Lefebvre, avocat, Adrien Besson, Gabriel Falzize, Evrard, un groupe d'étudiants de Lille, docteur Douvrin, docteur Guermenprez, docteur Desplats, colonel Arnould et tous les élèves de l'Ecole des hautes études industrielles de Lille, Poinsignon conseiller municipal de Neuilly-Plaisance, Bondon, ancien magistrat, docteur Louis de Saint-Germain, marquise de Cambiatre, docteur Desfossés, un groupe d'élèves de philosophie au Collège Condorcet, Joseph Alba, avocat de Tinchebray, Maillard, conseiller général, Huet, avocat, Quéhant, ingénieur, Guerraz, Roger et Diogène, publicistes, etc.

OU SONT LES REPUS ?

Le projet du budget pour 1899 récemment distribué à la Chambre française contient sur les dépenses du culte en France des détails intéressants. Nous y voyons que les dépenses générales du culte catholique sont d'environ 41 000.000 de francs. Les traitements des curés varient de 900 à 1 600 fr. ; ceux des pasteurs protestants de 1.800 à 3.000 ; ceux des rabbins juifs de 1.750 à 2 500. La disproportion entre les traitements servis aux curés et ceux accordés aux pasteurs et aux rabbins saute aux yeux, mais elle n'a rien d'étonnant en France. Juifs, protestants et francs maçons ne dominent ils pas à l'heure actuelle notre mère patrie ? Il est étonnant même que les f∴ n'aient pas songé à faire émarger au budget les vénérables de leurs loges, car, si nous en croyons M. Ribot, la franc-maçonnerie, elle aussi, est une religion.

ENCORE UN !

On a depuis longtemps fait remarquer que la troisième République a créé plus d'ordres et de médailles que certaines monarchies. Voici qu'un député trouve que la liste n'est pas assez longue et il propose de ressusciter un ordre de l'ancien régime, le Mérite militaire.

Le Mérite militaire avait été institué en 1750 par Louis XV, en faveur des officiers nés dans les pays où la religion protestante était établie, et qui ne pouvaient, à cause de leur religion, recevoir la croix de Saint-Louis.

L'ordre qu'il s'agit de faire revivre serait attribué aux officiers de réserve et de l'armée territoriale. Il ne comporterait que le grade de chevalier. L'ancien Mérite militaire possédait trois dignités ; deux grands croix, quatre commandeurs et un nombre indéfini de chevaliers.

PETITES IDÉES POUR LE JOUR DE L'AN

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne, après avoir admiré à leur aise les cadeaux qui leur ont été offerts par le sultan, lors de leur séjour à Constantinople, et qui arrivèrent à Berlin la semaine dernière, continuent maintenant à contempler les présents offerts par les autorités et les diverses corporations des villes d'Orient où ils se sont arrêtés pendant leur dernier voyage.

Ces cadeaux arrivent au fur et à mesure dans la capitale prussienne. Ce sont : une réduction en nacre de la célèbre mosquée d'Omar, à Jérusalem ; un magnifique album en nacre offert par le patriarche de Jérusalem ; un lutrin en bois d'olivier sculpté et une Bible offerts par la communauté évangélique de Jérusalem ; un album représentant les colonies des Templiers en Palestine ; des vases en porcelaine offerts par les notables arabes de Damas, etc.

NOEL POSTAL

Ce que les Anglais ont trouvé dans leur soulier le jour de Noël.

Un petit cadeau de l'administration pas plus désagréable que cela : c'est en effet dimanche, jour de Noël, qu'a été inauguré le nouveau service postal avec le timbre de deux sous entre l'Angleterre et toutes ses colonies, sauf le Cap et l'Australie.

De sorte que, de Londres à Hong Kong, en passant par Gibraltar, Aden, l'Inde, Ceylan, Singapour et Sarawak ; de Londres à Vancouver par Terre-Neuve et le Canada ; de Londres à l'Ouganda, d'une part, et, d'autre part, à la Rhodesia par Lagos, Sierra-Leone, la Côte d'Or, le Niger, Natal ; de Londres, enfin, à la Ja-

C'est à s'écrire sans avoir rien à se dire !

Mais à quand notre petit Noël postal à nous ?

NOEL EN ANGLETERRE

On sait que Noël est la plus grande fête de l'année en Angleterre.

Comme d'habitude, « Christmas » a été célébré dans tout le Royaume Uni avec la traditionnelle gaîté. Ajoutons que, selon la tradition aussi, les pauvres ont eu leur large part de la bombance générale. Des centaines de milliers de dîners ont été distribués aux familles pauvres et leur ont permis de célébrer aussi ce jour de joie générale.

Osborne, lieu de résidence de la reine, a été le théâtre de mille réjouissances, auxquelles ont pris part les nombreux enfants de la famille royale.

Selon la tradition séculaire, le roast beef du dîner royal avait été envoyé du château de Windsor, qui a le privilège de le fournir. Il pesait deux cents livres, et selon l'usage il était flanqué d'une hure, d'un coq de bruyère et de pâtés de venaison...

Pourquoi cet accompagnement obligé ? Mystère, gastronomie et protocole !

MES CISEAUX

On parle du peintre X..

— Il paraît qu'il a renoncé aux natures mortes ; il fait maintenant du paysage. Seulement, pour que la transition soit moins sensible, il ne peint que des paysages d'automne : la nature agonisante.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

Informations

M. FÉLIX FAURE CHASSE

Paris. — Nous croyons savoir que M. Félix Faure sera au Hâvre mercredi prochain et chassera chez M. Dubosc.

NOMINATIONS D'AMBASSADEURS

Paris. — Le président de la République a signé un décret aux termes duquel M. Constans est nommé ambassadeur de France à Constantinople. Par un autre décret, M. Jusserand, directeur des affaires politiques aux affaires étrangères, est nommé ministre plénipotentiaire de France à Copenhague.

RÉCEPTION MINISTÉRIELLE

Paris. — M. Dupuy recevra samedi le personnel du ministère de l'intérieur et des services se rattachant à son département.

PROMOTIONS DE JANVIER

Paris. — La promotion des décorations du ministère de la guerre est signée. Elle est examinée en ce moment par le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur.

Les promotions seront rendues publiques demain soir.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le budget et les promotions de janvier

Après avoir expédié les affaires courantes le conseil s'est entretenu de l'équilibre budgétaire, le ministre des finances a rendu compte à ses collègues des nouvelles propositions de la commission du budget et a exprimé l'espoir que l'accord définitif se ferait dans la séance que cette commission tiendra demain.

Les ministres se sont aussi occupés des décorations de la Légion d'honneur à l'occasion du nouvel an.

Le prochain conseil

Le conseil de cabinet qui se tient tous les jeudis n'aura pas lieu cette semaine.

Les ministres se réuniront samedi en conseil à l'Elysée.

France et Angleterre

On demande des corsaires

La *Marine française* publie une lettre du capitaine de frégate Bignot, ancien chef du cabinet militaire du ministre de la marine, adressée à la commission du budget, et dans laquelle le capitaine de frégate s'élève énergiquement contre la mise en chantiers de nouveaux cuirassés d'escadre. Selon lui, après l'affront de Fashoda, ce sont des avisos corsaires qu'il faut construire dans un délai minimum de deux ans, et non pas en quatre et cinq ans, comme on le propose à la commission du budget.

Hypocrisie et haine

Londres. — Un double courant continue à régner en Angleterre. D'un côté, la reine paraît décidée à partir, le 9 mars, pour le midi de la France, où le prince de Galles la précédera. A la même époque, dit on, commenceront les négociations entre lord Salisbury et M. Cambon, sur les affaires en litige entre les deux pays. D'autre part, les armements maritimes de l'Angleterre se poursuivent sans relâche : Malte, Gibraltar, Bombay forment d'immenses dépôts d'armes et de munitions. En Angleterre, la flotte reste en armement, prête à prendre la mer au premier signal. Les congés accordés aux officiers de la flotte et de l'armée de terre, ordinairement fréquents à cette époque, sont rigoureusement refusés.

Il est aisé de voir que la Grande-Bretagne veut se tenir prête à toutes les éventualités.

cependant les travaux ne se ralentissent pas. Tous les jours, on installe de nouvelles pièces, notamment pour les points dominant le détroit. De plus, l'escadre permanente opère des simulacres de combat contre les forces espagnoles situées sur l'autre rive.

La flotte russe

Saint-Pétersbourg. — Les dernières nouvelles reçues ici sur les mouvements des navires de guerre naviguant dans les eaux étrangères signalent la présence, actuellement, dans l'océan Pacifique : des cuirassés d'escadre *Navarin* et *Sissoï le Grand*, des croiseurs de 1re classe *Rurik*, *Amiral Korniloff*, *Vladimir Monomaque*, *Dimitri Donskoy*, la *Russie* et le *Souvenir-d'Azov*, ainsi que six canonnières de haute mer et du croiseur porte-torpilles *Nsadnik* ; dans l'océan Atlantique : le croiseur de 2e classe *Djighite* ; dans la Méditerranée : le cuirassé d'escadre *Empereur-Alexandre-II*, le croiseur de 1re classe *Duc d'Edimbourg*, le croiseur porte-torpilles *Possadnik*, deux canonnières de haute mer et deux torpilleurs.

En outre, le croiseur de 2e classe *Razboïnik* se trouve en route pour l'océan Pacifique et le croiseur de 2e classe *Croiseur* est en route pour la mer Baltique.

Le duel Max Régis

Paris. — Le duel Le Pic Régis ajourné hier a eu lieu cet après midi à 3 heures à la Porte Fleurie de Neuilly-Levallois. Les mêmes témoins et les mêmes docteurs que lors de la rencontre précédente assistaient les deux adversaires. Le directeur du combat était M. Philippe Dubois. MM. Le Pic et Régis ont croisé le fer à 3 heures 1/2.

A la première reprise M. Le Pic a été atteint d'une blessure épidermique à la joue gauche et d'une légère blessure dans la région sous claviculaire droite. M. Régis a été atteint également d'une blessure épidermique à la lèvre supérieure gauche. Le combat a continué.

A la troisième reprise M. Le Pic a été atteint dans la région épigastrique d'une blessure pénétrante de un centimètre de profondeur. Le combat a été alors arrêté. Les témoins se sont retirés pour rédiger les procès-verbaux de la rencontre.

Un qui voulait faire son affaire à Guérin

Paris. — A l'issue du duel Régis Le Pic, un incident s'est produit entre MM. Jules Guérin et un nommé Michon. Ce Michon s'était, paraît il, vanté, alors qu'il était rédacteur à un journal ennemi de M. Jules Guérin, de faire son affaire à celui-ci la première fois qu'il le rencontrerait ; M. Guérin s'étant trouvé devant lui, lui a demandé s'il était bien le Michon si peu tendre et, sur une réponse affirmative, il le souffleta à deux reprises.

L'AFFAIRE DREYFUS

L'ENQUÊTE

Paris. — Les membres de la chambre criminelle sont réunis dans leur salle du conseil. Aucun témoin n'a été entendu.

COMMUNICATION DU DOSSIER SECRET

Paris. — Au conseil des ministres d'aujourd'hui, le gouvernement estimant suffisantes les garanties offertes par la chambre criminelle de la cour de cassation contre toute divulgation a autorisé la communication du dossier secret.

Le ministre de la guerre va donc informer par lettre le président de la chambre criminelle que ce dossier est à sa disposition dans les conditions de garantie dues à la sécurité de l'Etat en même temps qu'à l'œuvre de la justice, qui ont été acceptées de part et d'autre.

C'est le capitaine Cuignet qui sera chargé de la communication du dossier, qui, après chaque séance, sera réintégré intégralement dans les archives du ministère de la guerre.

La connaissance complète qu'il a de ce dossier met à même cet officier de fournir à la chambre criminelle les indications les plus utiles sur la source, la nature et la valeur de chaque pièce.

⁂

Comme on vient de le voir, le gouvernement a autorisé la communication du dossier secret.

Les dernières difficultés ont été aplanies dans un entretien qu'avait eu hier le président du conseil avec M. Lœw, à la suite de sa déposition sur l'affaire Dreyfus.

LES DREYFUSARDS DE LA COUR SUPRÊME

Paris. — Il est question plus que jamais dans les couloirs du palais de justice de l'incident Bard-Beaurepaire qu'on appelle l'incident B. B. Malgré cette enfantine plaisanterie, on la trouve extrêmement grave et on estime que dans sa communication à l'agence Havas, M. Bard ne rectifie rien du tout. Il est admissible en effet pour tous ceux qui connaissent les usages de la cour et l'attitude hautaine des conseillers, que M. le premier président Lœw, ait songé même un instant à transformer M. le conseiller Bard en commissionnaire.

Quand la cour a à transmettre quelque chose à un prisonnier elle le fait par l'intermédiaire d'un garçon ou d'un huissier mais jamais par celui

forte raison un magistrat de la cour suprême. Le démenti de M. Bard ne signifie rien, seul celui de M. Quesnay de Beaurepaire aurait eu quelque crédit. Ou bien M. de Beaurepaire démentira nettement et sans réserves l'incident auquel il a été mêlé malgré lui, ou bien l'authenticité des détails aujourd'hui connus de tous, sera tenue pour acquise et le garde des sceaux sera mis en demeure de s'expliquer sur cette question d'irrégularité vraiment monstrueuse.

M. BARD AU PALAIS

Du *Gaulois* :

En attendant que le garde des sceaux prenne la défense de M. Bard au sujet de l'incident que nous racontons plus loin, offrons à ce conseiller ce timide conseil :

Quand on est magistrat à la cour de cassation et qu'on a rédigé un rapport qui est aussi vivement discuté, il semble que le plus élémentaire souci de la dignité professionnelle devrait interdire de se livrer, dans les couloirs du palais, le chapeau jeté en arrière de la tête, à grand renfort de gestes épileptiques, à des démonstrations ou à des confidences passionnées quand bien même leur bénéficiaire dût être un monsieur très barbu.

C'est pourtant ce que M. Bard a fait hier devant un groupe d'avocats qui ne lui ont pas épargné, à la cantonade, les appréciations les plus dures, à la grande joie des passants et à sa plus grande gêne.

Assurément la physionomie de M. Bard n'est pas encore assez connue du public parisien pour qu'il lui soit interdit de se promener sur les boulevards sans y causer des scandales, mais il est un endroit où il ferait mieux de ne pas se donner en spectacle — c'est le palais de justice.

A PROPOS D'UN DÉMENTI DE M. BARD

M. Bard vient de faire démentir le récit d'un incident des plus graves publié par notre excellent confrère l'*Eclair*, qui est de nature à dévoiler complètement les scandaleuses conditions dans lesquelles certains magistrats de la cour de cassation poursuivent leur enquête.

Cette attitude nous détermine à confirmer les détails donnés par notre confrère.

Or, le démenti de M. Bard nous est indifférent ; c'est celui de M. Quesnay de Beaurepaire que nous sollicitons.

Ou bien M. Quesnay de Beaurepaire démentira nettement et sans réserves l'incident auquel il a été malgré lui mêlé, ou bien l'authenticité des détails aujourd'hui connus de tous sera tenue pour acquise et le garde des sceaux sera mis en demeure de s'expliquer sur les conditions d'irrégularité vraiment honteuses dans lesquelles un magistrat de la cour de cassation s'acquitte de sa fonction.

Il faudra que M. Lebret dise s'il estime encore que M. Bard a donné un grand exemple de patriotisme en s'efforçant, de complicité avec M. Picquart, officier en réforme, prévenu de faux, de détruire le crédit que devait inspirer à des magistrats honnêtes la déposition du général Gonse.

LA FAMILLE DREYFUS

De la *Liberté* :

Un de nos confrères disait que le gouvernement avait lieu de craindre des indiscrétions de la famille Dreyfus à laquelle le dossier secret devait être communiqué par Me Mornard, son avocat, d'autant plus qu'aucune pénalité ne pourrait l'atteindre au cas où elle violerait l'engagement.

Un des conseils de la famille Dreyfus a fait devant nous les déclarations suivantes :

Il est certain que la famille Dreyfus n'est pas astreinte comme les magistrats de la cour suprême et l'avocat au secret professionnel, mais il est cependant inexact de dire qu'aucune pénalité ne l'atteindrait au cas où elle divulguerait le contenu du dossier secret.

En effet, dans ce dernier cas, des poursuites pourraient être exercées contre elle en vertu de la loi de 1886.

La loi ! ce que les juifs s'en moquent de la loi ! La défense nationale, comme ils s'en soucient peu ! L'intérêt de la France ! Comme ils s'en ont cure ! Ne l'ont ils pas assez fait voir, ces prêcheurs de chambardement, à la suite de von Reinach ? Et ce serait à la famille d'un traître qu'on communiquerait des documents intéressant la sûreté de l'Etat.

LES AVEUX DU COUPABLE

Sous ce titre, M. Rochefort apprécie dans l'*Intransigeant* le démenti de M. Bard :

Oui, il est bien allé faire la conversation avec le faussaire dans la pièce où celui ci attendait, en fumant son cigare, les communications de la Cour. Oui, il s'est bien trouvé nez à nez avec un magistrat qu'il ne s'attendait pas à rencontrer là. Mais tout cela « n'a duré que quelques minutes ».

Je le pense, parbleu, bien ! Quand il s'est vu surpris et hors d'état de nier le flagrant délit, le misérable s'est naturellement sauvé à toutes jambes. Cependant ce à quoi il tient surtout, c'est à établir qu'il ne connaît pas l'auteur du « petit bleu » Picquart.

Qu'appelez vous Picquart ? Bard n'a pas de ces fréquentations-là, et c'était la première fois qu'il quittait sa chaise curule pour aller s'aboucher avec ce faussaire.

Comment ! il ne le connaissait pas, et quand, par un concours de circonstances invraisemblables, il est amené à lui adresser la parole, il l'appelle : « Mon cher Picquart ! »

Etrange familiarité de la part d'un

termes ce Bard s'adressera-t-il donc aux gens qu'il connaît ?

OFFICIERS PUNIS

Paris. — Les officiers contre lesquels des mesures de rigueur ont été prises par le ministre de la guerre pour avoir participé nominativement à la souscription de la *Libre Parole* sont au nombre de 30.

Ils ont été punis de 4 jours d'arrêts.

A quand des mesures contre les professeurs et fonctionnaires insulteurs de l'armée dans les listes de l'*Aurore* ?

LE GÉNÉRAL CHANOINE

Le général Chanoine, ancien ministre de la guerre du cabinet Dupuy, qui commandait la première division d'infanterie à Lille, lorsqu'il fut appelé au ministère, où il succéda au général Zurlinden, vient de demander à être replacé à la tête d'une division.

LE PROCES HENRY-REINACH

Le *Figaro* mentionne un dissentiment d'ordre judiciaire qui se serait produit entre Me de Saint Auban et Me Chenu, avocats de Mme Henry, relativement à la procédure à suivre.

Finalement, le choix de la cour d'assises ayant prévalu, c'est Me de Saint-Auban qui est resté chargé de l'assignation.

Mais, d'après la loi sur la presse, cette assignation doit être précédée d'une requête au président des assises, en vue d'obtenir l'indication d'un jour.

Toute la première quinzaine de janvier étant prise par un procès monstre, l'affaire de la bande de Neuilly, qui se terminera vraisemblablement par trois ou quatre condamnations à mort, il est peu probable que le procès Henry puisse venir avant un mois.

Paris. — Le bruit court au Palais que c'est vers la fin de la semaine que Mme veuve Henry lancera son assignation en cour d'assises contre M. Joseph Reinach.

OVATION A L'ARMÉE

Brest. — La réunion provoquée par les groupes patriotiques pour organiser une manifestation en l'honneur de l'armée et du général Dodds, à l'occasion du départ de celui-ci, a eu lieu hier soir à l'Hôtel de Ville.

Un comité de dix huit membres pour l'organisation de la manifestation a été élu. Ce comité se compose de membres de sociétés patriotiques et de commerçants de la ville.

La manifestation consistera en un grand punch.

Le maire et le sous-préfet, le vice-amiral, ainsi que les officiers, seront invités. Pendant le punch, la musique du 2e régiment d'infanterie de marine se fera entendre.

TOUJOURS DES ATTAQUES CONTRE L'ARMÉE

M. Olivier Bascou, dans le *Rappel* dit : Ceux-là mêmes qui montrent une haine si aveugle dans ce qui leur paraît étranger au génie de la France, sont les partisans les plus déterminés de notre système militaire, qui n'est que le plagiat servile du système prussien ; ils sont fiers de cette discipline brutale qu'ils considèrent comme la condition nécessaire d'une bonne armée. Ils ne veulent pas qu'on touche à un seul des excès, à un seul des abus de cette organisation qui, digne d'une monarchie, mais incompatible avec un régime républicain, ne leur paraît pas assez despotique, — et rien n'est plus contraire aux qualités de notre race,

L'EXODE DE ZOLA

Le correspondant parisien du *Times* envoie à son journal les détails suivants sur le départ de M. Zola de Paris, après le procès de Versailles :

Après l'audience, Me Labori conseilla à M. Zola de partir immédiatement. Ils prirent la route de Paris. Arrivés à une station de voitures, place Dauphine, ils hélèrent un fiacre et se rendirent chez un ami.

Malgré les instances de ses amis, M. Zola refusait de partir. Il voulait faire appel en cassation et se représenter au besoin à Versailles, si son pourvoi était rejeté ; mais sur le désir de sa femme, il consentit à partir.

Ses amis lui prêtèrent l'argent nécessaire, et des billets de banque furent cousus dans la doublure de son vêtement. On se rendit à neuf heures à la gare du Nord où le fugitif prit un billet pour Londres.

Mme Zola retourna chez elle, et fit plusieurs visites dans le but de détourner les soupçons. M. Zola ne connaissant pas un mot d'anglais, M. Clémenceau avait écrit, sur un papier, le nom de la gare de Charing-Cross, où Zola devait prendre le train pour se rendre à un petit village des environs de Birmingham.

Arrivé à Charing-Cross, M. Zola donna l'adresse à un policeman qui donna ordre à un cocher de le conduire à l'adresse désignée. M. Zola descendit à l'hôtel indiqué par M. Clémenceau. Le propriétaire fit appeler sa fille âgée de douze ans, connaissant quelques mots de français, et qui put échanger quelques paroles avec le romancier.

Le lendemain, la jeune fille voyant des journaux publiant le portrait de M. Zola dit : « C'est M. Zola qui est chez nous ! »

Le père lui recommanda la discrétion. Le clergyman vint rendre visite à M. Zola, et, peu de jours après, tout le monde connut l'arrivée du fugitif, mais les habitants gardèrent toujours le secret de sa résidence.

M. Zola n'a pas habité Londres comme on l'a dit. Il a toujours habité différentes petites localités environnantes.

A L'ILE DU DIABLE

Le *Petit Phare de Nantes* a interviewé un passager du paquebot la *France* qui vient d'arriver de Cayenne. Ce passager a fait à notre confrère la déclaration suivante sur la remise à Dreyfus du dossier qui lui a été envoyé par la cour de cassation. Ce passager a dit tenir ces renseignements d'un fonctionnaire de Cayenne :

L'aviso *Cappy*, de l'administration pénitentiaire, construit spécialement pour le service de l'île du Diable, était en rade de Fort-de-France le 10 décembre, attendant le paquebot *Labrador*, parti de Pauillac et qui portait le dossier Dreyfus.

Dès l'arrivée du paquebot, le *Cappy* a pris le dossier et est parti pour l'île du Diable. Dreyfus n'a paru éprouver aucune émotion quand on lui a remis le dossier.

D'ailleurs Dreyfus est très vieilli. Il marche presque tout courbé et son intelligence s'est évidemment atrophiée. Il est tout au moins dans un grand état de dépression intellectuelle. Aux premiers temps de son séjour à l'île du Diable, il faisait beaucoup d'algèbre, mais il lui arrive rarement à présent de se livrer à un travail cérébral quelconque.

◆

M. DE LANESSAN ET LA TUNISIE

De Tunis au *Temps* :

M. de Lanessan ayant écrit un livre connu sur la Tunisie, au début de l'administration française, il était intéressant de recueillir les impressions qu'il rapportera du séjour qu'il vient d'y faire.

J'ai été assez heureux pour obtenir de lui une interview dont voici le résumé. M. de Lanessan se déclare émerveillé du développement qu'il remarque partout ainsi que de l'essor qu'ont pris l'agriculture et le commerce ; il constate avec joie en Tunisie une sagesse d'esprit qui contraste avec le spectacle offert en Algérie aux membres de la commission de l'enquête. Sur le terrain politique et administratif, M. de Lanessan garde la réserve. Cependant il dit qu'il a entendu quelques rares personnes souhaiter que la Tunisie soit soustraite aux affaires étrangères pour se rattacher au ministère des colonies, il ne croit pas cette transformation désirable pour la Tunisie,

Enfin M. de Lanessan s'est déclaré partisan des réformes du protectorat à la condition que la direction des affaires reste entre les mains de la nation protectrice et qu'on traite les indigènes avec justice et bonté, et qu'on ne leur donne qu'une part restreinte à la direction du pays dont elle est responsable.

◆

COURRIER DE L'ÉTRANGER

ESPAGNE

Madrid. — M. Castelar a passé une nuit tranquille. Le bulletin de santé publié ce matin constate une sensible amélioration.

— M. Sagasta a passé la nuit avec moins de fièvre. Elle reprend en ce moment causant des symptômes de souffrance.

CHINE

Pékin. — Le correspondant du *Standard* à Pékin dit que le bruit court d'un soulèvement indigène à Shantung. On craint déjà que des excès contre les indigènes aient été commis.

CRÈTE

La Canée. — Les amiraux des quatre puissances ont quitté la Crète après avoir veillé pendant près d'un an à l'administration de la Crète.

ABYSSINIE

Londres. — Une dépêche de Rome au *Daily Mail* annonce qu'après deux ans d'efforts le capitaine Ciccodicola le représentant italien auprès de Ménélick, a conclu un traité avec l'Abyssinie. Ménélick reconnaît la frontière actuelle de la colonie Erythrée et dans le cas où l'Italie se retirerait de ce pays, le négus se réserve le droit d'en prendre possession.

Le correspondant du *Daily Mail* à Rome dit que le but de l'expédition de Ménélick était le Haut-Nil. Ce plan était le résultat d'un arrangement conclu avec M. Lagarde, au moment de la mission Marchand.

Ménélick était indécis par crainte d'une rencontre avec les forces anglaises. Pour le moment il a abandonné l'idée de cette expédition.

INDES ANGLAISES

Calcutta. — La peste est en diminution sensible dans la province de Bombay et dans la ville de Bangalore.

Elle est stationnaire dans la province de Madras et dans le centre.

Le fléau est au contraire dans toute son intensité dans les provinces de Mizore et de Haïderabab.

◆

GUERRE & MARINE

Renforts pour Madagascar

Paris. — Sur une dépêche pressante du général Galliéni, des compagnies complètes ont été prises dans les 1er et 2e régiments étrangers et envoyées d'urgence à Oran et à Marseille d'où elles ont été transbordées dimanche du *Saint-Augustin* sur le *Yang Tsé*, qui est parti aussitôt pour la mer des Indes.

Ce renfort de 318 légionnaires formera le noyau de la colonne pour pacification, qui opérera sur la côte ouest de Madagascar.

◆

Nouvelles Diverses

Vapeur anglais échoué

Bordeaux. — Le vapeur anglais *Palnvérès*, que commandait le capitaine Hutchison, venant de Cardiff, avec un chargement de charbon, a échoué hier soir, près de Bordeaux.

Une voie d'eau s'est déclarée. Aussitôt le concours des pompiers a dû être requis, mais seul le bateau-pompe des ponts et chaussées a pu fonctionner utilement. On a été obligé de procéder au déchargement du *Palnvérès*, qui, ayant éprouvé une voie d'eau, a été obligé de rentrer dans le bassin de radoub.

Mazoyer et Vacher

On nous apprend que la peine de mort de Mazoyer vient d'être commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Quant à Vacher on ne sait toujours rien.

Congrès du bâtiment

Paris. — Ce matin à 8 heures s'est ouvert pour trois jours le Congrès des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics de Paris et du département de la Seine.

Le bureau a été aussitôt constitué. Les congressistes ont étudié la question suivante : Quels sont les droits du syndicat au point de vue de la défense des intérêts corporatifs en vertu des lois qui les régissent.

Grève d'Électeurs

Privas. — Les électeurs de la commune de Neigles étaient convoqués pour le dimanche 18 décembre, pour remplacer un conseiller municipal démissionnaire. Aucun électeur ne vint voter. Une nouvelle convocation fut faite pour le 25. La même abstention générale se produisit. Les électeurs refusent de voter pour protester contre l'interdiction qui leur a été faite d'office de construire une église dans la commune.

Fille assassin

Tourcoing. — La gendarmerie de Tourcoing a conduit à la frontière et remis entre les mains de la gendarmerie belge une jeune fille de 26 ans, nommée Mathilde de Clerck, réclamée par le parquet d'Anvers. Elle est inculpée d'assassinat et d'un vol de 30 000 francs, commis dernièrement aux environs d'Anvers. Elle avait été arrêtée, il y a quelques jours, à Dunkerque.

Le brigandage en Tunisie

Tunis. — La diligence de Sousse à Sfax a été arrêtée par quatre Européens armés de fusils, à 25 kilomètres de Sfax, à six heures du soir. La résistance était impossible. Les brigands ont pris quatre sacs de dépêches et ont laissé la diligence continuer sa route.

Un pur

Lille. — Le groupe collectiviste a désigné M. Rémy comme candidat collectiviste à l'élection qui aura lieu prochainement dans la troisième circonscription de Valenciennes pour remplacer M. Sonot-Mallez décédé. M. Rémy purge en ce moment une condamnation à 3 mois de prison pour bris de clôture et c'est même cette condamnation qui l'a désigné spécialement à l'attention des collectivistes.

M. Senn et ses amis n'étaient pas contents ils l'ont bien fait savoir.

Une grande réunion devait avoir lieu à Denain. M. Gesquière, conseiller municipal, adjoint au maire de Lille, et M. Renard devaient y prendre la parole mais aux premiers mots la réunion devint tumultueuse et ne tarda pas à dégénérer en véritable bagarre. M. Gesquière violemment frappé a dû être protégé par la police et se réfugier dans un estaminet, la foule ayant voulu lui faire un mauvais parti. On a dû le reconduire à la gare.

Les Tempêtes

Brest. — Une tempête d'une extrême violence s'est abattue sur nos côtes. Au large la mer est démontée et en rade elle est très grosse, les bateaux de pêche restent dans les anses et dans la baie. La préfecture maritime vient de consigner la rade. On craint des sinistres en mer.

◆

Petites Nouvelles

Paris. — M. Cambon, ambassadeur de France en Angleterre, venant de Londres, est arrivé ce matin à Paris.

Paris. — La Banque de Paris et des Pays-Bas a fait remettre au préfet de la Seine une somme de 2.000 francs destinée à être répartie entre les bureaux de bienfaisance des arrondissements les plus nécessiteux de Paris.

Paris. — Une délégation du groupe parlementaire de l'Ouest et du Centre a été reçue par le ministre du commerce.

Elle a entretenu le ministre de la demande formulée par la chambre de commerce tendant à obtenir que la ligne postale subventionnée projetée du Havre à Para (Brésil) fasse escale à La Pallisse.

Paris. — Une conduite d'eau s'est rompue, cet après-midi, vers 4 heures, boulevard Davout, près la porte Vincennes. Ce boulevard a été inondé sur une grande étendue.

Chronique Théâtrale

THÉATRE DES CÉLESTINS. — La Maison du Baigneur.

Tout d'abord toutes nos félicitations à la Direction qui, tenant enfin compte des desiderata du public, a abattu en quatre heures ses cinq actes et ses dix tableaux.

La représentation n'y a rien perdu, au contraire, et, si le couloir du Louvre devenait un jardin pour les besoins du machiniste, si, pour la même cause, la Vienne donnait un grand dîner dans l'enceinte d'une prison, personne n'y trouva à redire, sachant gré, au contraire, à l'excellente mademoiselle Maud de se trouver mal à l'éclat des lumières représentées par deux bougies à cause de la nécessité de ne pas faire sortir les spectateurs à l'heure où chantent les coqs campagnards.

Excellente représentation, ensemble parfait, changements de décors lestement conduits, tout fut pour le mieux, absolument comme Mlle Jéram à qui sont dus beaucoup de compliments, surtout pour avoir, dans un moment où la gymnastique de ses poumons trahissait la plus violente émotion, dit à son infâme mari Siete Iglesias (l'excellent Mosnier, le traître incomparable) tout ce qu'elle avait sur le... cœur, d'un ton de voix implacablement calme, dont la tranquillité voulue, qui était une audace, traduisait mieux le mépris et la haine que ne l'auraient fait des accents emportés.

A côté de cette artiste d'avenir, Mlle Maud (Sylvie), Mme Moret (Anne d'Autriche) font très bonne figure.

Inutile de louer Daragon et Menier, enfants gâtés du public, mais constatons que M. Marchal (Le Président) a laissé heureusement dans la coulisse les tonalités rauques de sa voix, restant l'acteur consciencieux qu'il est toujours. M. Arnaud nous a donné le Louis XIII qu'avait voulu l'auteur, et ce n'est pas un mince éloge pour un artiste que de dire qu'il s'est cantonné, pouvant plus, dans le rôle effacé qui seyait à la pièce.

Comme toujours, M. Perny est demeuré incentamable à la critique la plus acerbe.

La nôtre, acerbe ou non à l'ordinaire, constate que cette fois, elle n'a rien à reprendre, et se tait.

◆

MARCHÉ AUX GRAINS

Le marché de la veille de Noël n'est jamais un marché très important ; nous entrons dans la période des fêtes, et les cultivateurs qui se rendent au marché sont peu nombreux. Indépendamment de cela, les prix assez faibles de ces jours derniers ont restreint les offres, les paysans aimant mieux s'abstenir que de vendre dans des conditions défavorables.

Nous avons vu, cette semaine, à Marseille, les blés russes monter de cinquante centimes. Quant aux durs d'Afrique, ils se sont élevés à 24 75 pour retomber à 23 75.

En somme, les prix se maintiennent, et si une tendance se dessinait, ce serait plutôt du côté de la fermeté. Il se fait, d'ailleurs, très peu d'affaires, il n'y a pas de grands besoins, il y a très peu d'offres et encore moins d'acheteurs.

Tout le monde se félicite du temps froid et sec dont nous jouissons, et qui mettra fin aux rongeurs qui s'acharnent sur les jeunes pousses du blé.

On cote :

Blé du rayon, 20,75 à 21.

Blé du Bourbonnais, 21 25 à 21.50.

La vente des farines est toujours très laborieuse à cause de la concurrence des farines du Nord, au prix de 44 45 les premiers, 40 41 les rondes.

L'Amérique, ces jours derniers, a fait un peu hausse sous l'influence des mauvaises nouvelles de la République Argentine. Il est bien difficile de savoir si ces bruits sont fondés. Les farines douze marques en ont cependant subi le contrecoup, et on constate sur les prix de la semaine précédente, pour décembre, 37 centimes de hausse pour janvier 19, février 20 et les quatre premiers 29.

Même tendance pour les blés. On payait le courant de 20 50 à 20 75, le prochain de 20 75 à 20 50, janvier février, de 20 75 à 21, les quatre premiers de 21 à 21 25, les quatre de mars de 21 25 à 21 50.

En avoines, les affaires sont extrêmement laborieuses, les détenteurs sont obligés de faire des concessions et de céder les avoines noires de 17 à 17 25, les grises de 16 50 à 16 75.

Chronique Locale

Nécrologie. — Nous avons la douleur d'apprendre la mort du Père Philippe Francoz, fondateur de l'Association de la Sainte Famille. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui, à 8 heures 1/2, 4, montée de Fourvière.

Archevêché de Lyon. — A l'occasion du Jour de l'An, Monseigneur le cardinal recevra :

Le samedi, 31 décembre :

A midi et demie, les autorités et corps militaires ;

A 2 h. 1/2, le clergé séculier et régulier ;

A 3 h., les communautés religieuses ;

A 3 h. 1/2, les représentants des œuvres de Messieurs,

Le dimanche, 1er janvier :

De midi à 2 heures, les autorités civiles.

Gouvernement militaire de Lyon. — Le gouverneur militaire de Lyon, commandant le 14e corps d'armée, membre du conseil supérieur de la guerre, recevra le 1er janvier 1899 à partir de midi et successivement :

Le premier président de la cour d'appel, le préfet du Rhône, le président du tribunal de première instance, le président du tribunal de commerce, le maire de Lyon, le président du consistoire de l'église réformée, le président du consistoire israélite, le corps consulaire, les membres de la cour d'appel, le conseil de préfecture, les membres du tribunal de première instance, le corps municipal, le corps académique, les membres du tribunal de commerce, la chambre de commerce, les juges de paix, les commissaires de police, fonctionnaires civils, sociétés, écoles, etc., non mentionnés dans le décret du 24 messidor an XII et qui voudraient bien se présenter au quartier général.

Les réceptions seront rigoureusement closes à 2 heures, le gouverneur devant à ce moment commencer à faire lui même ses propres visites.

Préfecture du Rhône. — A l'occasion du nouvel an, M. Le Roux, préfet du Rhône, recevra les autorités militaires le samedi 31 décembre à 1 h. 1/2. Il recevra le même jour à 2 heures, le corps consulaire, le conseil général, le conseil d'arrondissement et le conseil municipal de Lyon.

Les autres autorités, civiles et religieuses, ainsi que les délégations, seront reçues à la préfecture le 1er janvier de une heure et demie à 3 heures.

Les Postes. — A l'occasion du renouvellement de l'année, toutes les levées des boîtes aux lettres de la ville de Lyon seront avancées d'une heure, du 30 décembre au 2 janvier.

Par arrêté de M. le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, en date du 13 décembre courant, Mlle Bois, receveuse des postes et des télégraphes à Sain-Bel, a été nommée en la même qualité à Anse, en remplacement de Mlle Colin, décédée.

Adjudication. — Une adjudication pour la fourniture de blés de diverses natures pour la marine, aura lieu à Toulon, le 16 janvier 1899.

Les cahiers des charges de cette fourniture sont tenus à la disposition des intéressés au secrétariat de la Chambre de Commerce de Lyon, de neuf heures du matin à 5 heures du soir.

Eclipse de lune. — Cette nuit a eu lieu une éclipse de lune favorisée par un temps magnifique.

La lune est entrée dans la pénombre de la terre à 9 h. 57, et y était complètement à 11 h. 7.

Le milieu de cette éclipse a été marqué par onze heures cinquante et une. La lune est sortie de l'ombre de la terre à une heure 46 et de la pénombre à 3 heures.

Contributions indirectes. — M. le directeur général des contributions indirectes vient d'élever sur place à la première classe de leur grade M. Ollier, commis principal, chef de poste à Lyon, et M. Fize, commis de sous-direction à Villefranche.

Nominations de greffiers. — Sont nommés greffiers :

Près le tribunal de commerce de Lyon, M. Hérard, en remplacement de M. Chantillin, démissionnaire.

De la justice de paix de Goncelin (Isère), M. Portal, en remplacement de M. Leroux.

M. l'abbé Attié prêtre Syrien, 39, quai Saint-Antoine, donne des leçons d'arabe.

Suicide. — Hier, à 5 heures de l'après-midi, les locataires de l'immeuble portant le n° 64 de la rue Mercière étaient mis en émoi par un cri désespéré suivi d'un bruit sourd, celui de la chute d'un corps.

Quelques personnes accourues trouvèrent, baignant dans une mare de sang, le corps inanimé d'un facteur des postes, M. Chatelain, demeurant montée du Gourguillon, 56.

Comme le malheureux respirait encore, on le transporta dans une pharmacie voisine, mais pendant le trajet il rendit le dernier soupir.

Torturé depuis quelque temps par certains chagrins de famille, M. Chatelain avait résolu de se donner la mort. C'est ainsi qu'au cours de sa tournée il s'est jeté du 4e étage d'une maison dans le vide.

Après les constatations d'usage faites par M. Jacquemot, commissaire de police du quartier de la Bourse, le corps du suicidé a été transporté à la Morgue.

Le crime de la Villette. — Jusqu'à ce qu'on ait mis la main sur les deux auteurs principaux du crime, l'instruction de cette affaire ne peut faire grand progrès, Motte, Barrel et Pareti n'ayant joué que le rôle de comparses.

Un détail curieux, à propos de Nougaier. Cet individu avait été condamné, le 28 septembre, à trois mois et un jour de prison pour infraction à la loi sur l'interdiction de séjour. Par une de ces anomalies qui se rencontrent souvent dans notre législation, tout individu condamné à trois mois de prison accomplit entièrement sa peine et finit ses quatre-vingt dix jours de cellule, mais si la peine prononcée dépasse trois mois, ne fût-ce que d'un jour, il bénéficie d'une remise de peine et ne fait en réalité que deux mois et huit jours.

C'est ce qui arriva pour Nougaier. Il sortit le 10 décembre de prison, alors qu'il n'aurait dû en sortir que le 28. On sait comment il usa de la liberté qui lui était ainsi accordée.

Objets pour cadeaux. — Parapluies de luxe, cannes nouveauté argent incrusté, bijouterie en écrins pour ces articles.

Maison Rouche, 45, place de la République.

Drame du vitriol. — Nous avons parlé il y a quelques jours du drame qui s'est déroulé le 19 décembre rue Paul-Bert.

Un nommé Sargnon, tailleur d'habits, se dissimulait rue Paul-Bert et, au passage de sa femme avec laquelle il était en instance de divorce, lui jetait au visage le contenu d'un flacon de vitriol.

Traduit hier devant les juges de la 4e chambre, Sargnon a été condamné à 6 mois de prison.

Collisions. — Le tramway électrique 102, Bellecour-Pont-d'Ecully a heurté hier à 9 heures du soir, à l'angle de la rue Tissot, un camion des messageries de l'Arbresle conduit par M. Jornlau. Le camion a été coupé littéralement en deux.

Le cheval et les brancards ont été traînés sur un parcours d'une dizaine de mètres.

Par un heureux hasard le conducteur n'a pas été renversé de son siège et le cheval n'a eu aucun mal.

— Une autre collision s'est produite, grande rue de la Guillotière, entre une voiture de charbon conduite par M. Gabriel, rue Sainte Jeanne, 13, et un camion chargé de tonneaux de vin, appartenant à M. Marguat, grande rue de la Guillotière, 134. Dans le choc, un tonneau de vin de 100 litres a été défoncé et le liquide s'est répandu sur la chaussée. Il n'y a eu aucun accident de personne à déplorer.

Grand-Théâtre. — Ce soir, relâche, demain reprise d'*Hérodiade*.

Tous les amateurs reverront avec plaisir ce bel opéra, une des plus remarquables qu'ait écrit Massenet, et l'une des œuvres les plus intéressantes de la nouvelle école française.

Une distribution de premier ordre que nous publierons demain assurera le succès de cette reprise qui promet d'être particulièrement soignée.

Musée Lauret. (Cours du Midi, côté Rhône). — Grande tournée artistique, pour la

---

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE »
du 23 décembre 1898

— 15 —

LE BOSSU
ou
LE PETIT PARISIEN
Par Paul Féval

PREMIÈRE PARTIE

LES MAITRES EN FAIT D'ARMES

— Et comme il faut, monsieur le duc ! Pour vous un peu, énormément pour la petite fille !

Les fortifications étaient achevées. Ce n'était rien, mais dans ces ténèbres cela pouvait embarrasser gravement l'attaque. Nos deux assiégés comptaient là-dessus, mais ils comptaient encore plus sur leurs bonnes épées.

— Chevalier, dit Nevers, je n'oublierai pas. C'est désormais entre nous à la vie, à la mort.

Lagardère lui tendit la main, le duc l'attira contre sa poitrine et lui donna l'accolade.

— Frère, reprit-il, si je vis, tout sera en commun entre nous, si je meurs...

— Vous ne mourrez pas ! interrompit le Parisien.

— Si je meurs, répéta Nevers.

— Eh bien, sur ma part de paradis, s'écria Lagardère avec émotion, je serai son père !

jamais deux plus vaillants cœurs ne battirent l'un sur l'autre. Puis Lagardère se dégagea.

— A nos épées, dit-il ; les voici !

Des bruits sourds s'entendirent dans la nuit. Lagardère et Nevers avaient l'épée nue dans la main droite, leurs mains gauches restaient unies.

Tout à coup, les ténèbres semblèrent s'animer, un grand cri les enveloppa. Les assassins fondaient sur eux de tous les côtés à la fois.

VIII
Bataille

Ils étaient vingt pour le moins : le page n'avait point menti. Il y avait là, non seulement des contrebandiers de Mialhat, mais une demi douzaine de bandouliers récoltés dans la vallée. C'est pour cela que l'attaque venait si tard.

M. de Peyrolles avait rencontré les estafiers en embuscade. A la vue de Saldagne, il s'était grandement étonné.

— Pourquoi n'es tu pas à ton poste ? lui demanda-t-il.

— A quel poste ?

— Ne t'ai-je pas parlé tout à l'heure dans le fossé ?

— A moi ?

— Ne t'ai-je pas promis cinquante pistoles ?

On s'expliqua. Quand Peyrolles sut qu'il avait fait un pas de clerc, quand il connut le nom de l'homme à qui il s'était livré, il fut pris d'une grande frayeur. Les braves eurent beau lui dire que Lagardère était là pour attaquer lui-même, et qu'entre Nevers et lui c'était guerre à mort, Peyrolles ne fut point rassuré. Il comprit d'instinct l'effet qu'avait dû produire la soudaine découverte d'une trahison. A cette heure, Lagardère devait être un allié du duc.

A cette heure, Aurore de Caylus devait être prévenue. Car, ce que Peyrolles ne devina point, ce fut la conduite du Parisien. Peyrolles ne put concevoir cette témérité de se charger d'un enfant à l'heure du combat.

Staupitz Pinto, le Matador et Saldagne furent dépêchés en recruteurs. Peyrolles, lui, se chargea d'avertir son maître et de surveiller Aurore de Caylus. En ce temps, surtout vers les frontières, on trouvait toujours suffisante quantité de rapières à vendre. Nos quatre prévôts revinrent bien accompagnés.

Mais qui pourrait dire l'embarras profond, les peines de consciences, les douleurs en un mot de maître Cocardasse junior et de son *alter ego*, frère Passepoil.

C'étaient deux coquins, nous accordons cela volontiers ; ils tuaient pour un prix ; leur rapière ne valait pas mieux qu'un stylet de bravo ou qu'un couteau de bandit ; mais les pauvres diables n'y mettaient point de malice. Ils gagnaient leur vie à cela. C'était la faute à eux. En ce siècle si grand qu'illuminait tant de gloire, il n'y avait guère de brillant qu'une certaine couche superficielle, au-dessous de laquelle était le chaos.

Encore cette couche du dessus avait-elle bien des taches parmi ses paillettes et sur son brocart. La guerre avait tout démoralisé, depuis le haut jusqu'au bas. La guerre était mercenaire au premier chef. On peut bien le dire, pour la plupart des généraux comme pour les derniers soldats, l'épée était purement un outil et la

Cocardasse et Passepoil aimaient leur petit Parisien, qui les dépassait de la tête. Quand l'affection naît dans ces cœurs pervertis, elle est tenace et forte. Cocardasse et Passepoil d'ailleurs, et à part cette affection dont nous savons l'origine, n'étaient nullement incapables de bien faire. Il y avait de bons germes en eux, et l'affaire du petit orphelin de l'hôtel ruiné de Lagardère n'était pas la seule bonne action qu'ils eussent faite en leur vie, au hasard et par mégarde.

Mais leur tendresse pour Henri était leur meilleur sentiment, et quoiqu'il s'y mêlât quelque peu d'égoïsme, puisqu'ils se miraient tous deux dans leur glorieux élève, on peut dire que leur amitié n'avait point l'intérêt pour mobile.

Cocardasse et Passepoil auraient volontiers exposé leur vie pour Lagardère. Et voilà que ce soir la fatalité les mettait en face de lui. Pas moyen de se dédire. Leurs lames étaient à Peyrolles qui les avait payées. Fuir ou s'abstenir, c'était manquer hautement au point d'honneur, rigoureusement respecté par leurs pareils.

Ils avaient été une heure entière sans s'adresser la parole. Durant toute cette soirée, Cocardasse ne jura pas une seule fois capédédiou. Ils poussaient tous deux de gros soupirs, à l'unisson. De temps en temps ils se regardaient d'un air piteux. Ce fut tout. Quand on se mit en branle pour l'assaut, ils se serrèrent la main tristement. Passepoil dit :

— Que veux tu ? nous ferons de notre mieux.

Et Cocardasse soupira.

— Ça ne se peut pas, frère Passepoil, ça ne se peut pas. Fais comme moi.

bouton d'acier qui lui servait en salle, et l'adapta au bout de son épée.

Passepoil l'imita.

Tous deux respirèrent alors : ils avaient le cœur plus libre.

Les estafiers et leurs alliés s'étaient divisés en trois troupes. La première avait tourné les douves pour arriver du coté de l'ouest ; la seconde gardait sa position au-delà du pont ; la troisième, composée principalement de bandouliers et de contrebandiers conduits par Saldagne, devait attaquer en face, en arrivant par le petit escalier. Lagardère et Nevers les voyaient distinctement depuis quelques secondes. Ils auraient pu compter ceux qui se glissaient le long de l'escalier.

— Attention ! avait dit Lagardère : dos à dos, toujours l'appui au rempart. L'enfant n'a rien à craindre, il est protégé par le poteau du pont. Jouez serré, monsieur le duc ! Je vous préviens qu'ils sont capables de vous enseigner à vous même votre propre botte, si, par cas, vous l'avez oubliée. C'est encore moi, gronda-t-il avec dépit, c'est encore moi qui ait fait cette sottise-là ! mais tenez-vous ferme. Quant à moi, j'ai la peau trop dure pour ces épées de malotrus.

Sans les précautions qu'ils avaient prises à la hâte, ce premier choc des estafiers eût été terrible.

Ils s'élancèrent en effet tous à la fois et la tête baissée en criant.

— A Nevers ! à Nevers !

Et par dessus ce cris général, on entendait les deux voix amies du Gascon et du Normand, qui éprouvaient une consolation à constater ainsi qu'ils ne s'adressaient point à leur ancien élève.

obstacles accumulés sur leur passage. Ces remparts, qui ont pu sembler au lecteur une pauvre et puérile ressource, firent d'abord merveille. Tous ces hommes à lourd accoutrements et à longues rapières vinrent donner dans les poutres et s'embarrasser parmi le foin. Bien peu arrivèrent jusqu'à nos champions, et ceux-là en portèrent la marque.

Il y eut du bruit, de la confusion ; en somme, un seul bandoulier resta par terre. Mais la retraite ne ressembla pas à l'attaque. Dès que le gros des assassins commença à plier, Nevers et son ami prirent à leur tour l'offensive.

— J'y suis ! j'y suis ! crièrent-ils en même temps.

Et tous deux se lancèrent en avant.

Le Parisien perça du premier coup un bandoulier d'outre en outre ; ramenant l'épée et coupant à revers, il trancha le bras d'un contrebandier ; puis, ne pouvant arrêter son élan, et arrivant sur le troisième de trop court, il lui écrasa le crâne d'un coup de pommeau. Ce troisième était l'allemand Staupitz, qui tomba lourdement à la renverse.

Nevers taillait aussi de son mieux. Outre un partisan qu'il avait jeté sous les roues de la charrette, le Matador et Joël étaient grièvement blessés de sa main. Mais comme il allait achever ce dernier, il vit deux ombres qui se glissaient le long du mur dans la direction du pont.

— A moi, chevalier ! cria-t-il en retournant précipitamment sur ses pas.

— J'y suis ! j'y suis.

première fois à Lyon. La vie de Jésus, sa naissance, sa passion, sa mort. Les dimanche, le soir, 2 représentations, à 8 h. et 1|2 et à 10h. Tous les jours matinée à 3 h. et 1|2.

Tous les soirs grandes représentations à 8 h. 1|2

La représentation sera terminée par l'incendie du Bazar de la charité, en trois tableaux vivants, la fête, le feu, les sauveteurs.

Décoration de M. Chapuis, peintre décorateur des grands théâtres de Paris, qui a reconstitué ce sinistre d'après les documents qu'ils a recueillis, ayant été un des nombreux témoins de cette terrible catastrophe.

Avis. — Ce spectacle étant de la plus haute moralité, MM. les ecclésiastiques et communautés religieuses peuvent assister à ces belles représentations.

Prix réduits pour les collèges, pensionnats et écoles.

NOUVELLE RÉDUCTION des PRIX
Pharmacie du Serpent, 12, rue Lanterne

GENTIANE FRANÇAISE APÉRITIF HORS PAIR

Communications Diverses

Exposition de Paris en 1900. — *Avis important.* — La 2e Section (Industries diverses) du Comité départemental du Rhône rappelle aux industriels que le dernier délai pour le dépôt des demandes d'admission expire *fin janvier 1899* et qu'ils feront bien, pour ne pas être forclos, de remettre immédiatement leur demande au Secrétariat de la section, 7, rue de la République, Lyon (Union des Chambres syndicales lyonnaises.)

Le présent appel s'adresse spécialement aux industriels ressortissant aux classes suivantes: Métallurgie, Electricité, Moyens de transports, Ameublement, Tapisserie, Orfèvrerie, Joaillerie, Cuirs et Peaux, Alimentation, Boissons, Conserves, Arts de l'habitation, Tissus et fils autres que la soie, Produits chimiques et pharmaceutiques, Papiers, Typographie, Lithographie, Vêtements, Chaussures, Accessoires du Vêtement.

Des formules de demande sont délivrées au Secrétariat de la section, 7, rue de la République.

Association Générale des Etudiants. — Le Comité de l'Association pour l'année 1898-1899 est composé ainsi :

Président : M. Achard (médecine) ; Vice-président : M. Briffaut (droit) ; Secrétaire : M. Salvat (médecine) ; Trésorier : M. Jorrot (médecine) ; Trésorier-adjoint : M. Rouguier (droit) ; Membres : M. François (pharmacie), M. Grasset (lettres).

DÉPARTEMENTS

(DE NOS CORRESPONDANTS)

RHONE

L'Arbresle. — *Fêtes de la Noël.* — Comme les années précédentes la fête de Noël a été célébrée à l'Arbresle avec le plus brillant éclat.

A la messe de minuit et au salut qui a terminé la fête nous avons été heureux d'admirer le recueillement de cette bonne population de l'Arbresle et les nombreuses communions des fidèles faites à la messe de minuit nous sont un sûr garant que malgré les efforts des organisateurs de conférences anticléricales et dreyfusardes, l'esprit de foi est demeuré très vif dans notre cher pays.

Nous avons également écouté avec le plus grand plaisir le chœur des chanteuses de la paroisse et la chorale paroissiale d'hommes, dans les différents chants de Noël.

Toutes nos félicitations à ces deux sociétés, et aux organisateurs de ces solennités.

SAONE-ET-LOIRE

Chalon. — *Accident à la gare* — Un accident est arrivé ce matin à la gare. Un homme d'équipe, au cours de son travail, s'est fait complètement couper deux doigts de a la main droite. Il a été conduit à l'hôpital, où des soins lui ont été donnés.

Blanzy. — *Triple suicide.* — Au hameau du Méplier, habite avec son père, une fille, Claudie Monneret, âgée de 23 ans, mère de 2 enfants, dont l'aîné est âgé d'environ 4 ans et le plus jeune de deux ans.

Dans la nuit de dimanche à lundi, profitant de l'absence de son père, la malheureuse s'est asphyxiée avec ses deux enfants, en allumant un réchaud de charbon de bois.

Les constatations ont été faites par les autorités et M. le docteur Bertonnier.

Les causes de ce triple suicide sont inconnues.

Autun. — *Incendie.* — Dans la nuit de dimanche à lundi un grand incendie dont on ignore les causes, s'est déclaré au moulin des Places appartenant à M. Janin.

Les pertes peuvent être évaluées à 40 000 francs ; elles sont couvertes par deux assurances.

Mâcon. — On se souvient que M. le baron du Teil a été odieusement frappé à la réunion dreyfusarde tenue à l'Alcazar. Son état est beaucoup plus grave qu'on ne le supposait au premier moment.

En effet, ce n'est plus quinze jours de repos, mais plus d'un mois, qui sera nécessaire pour la guérison.

Le malade souffre beaucoup et a de fréquents accès de fièvre.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Bourse de Lyon du 27 Décembre 1898

Le marché a été lourd constamment pour les raisons données hier ; c'est-à-dire craintes de renchérissement, et de complications extérieures avec l'Angleterre, qui arme toujours, paraît-il. Ces nouvelles influencent évidemment la spéculation qui cherche déjà à réaliser à cause des fêtes. Toutes ces raisons sont peut-être invoquées pour faciliter la liquidation, et le mois de janvier peut fort bien être fort bien un mois de reprise et d'affaires. Pour le moment les transactions sont presque nulles.

3 0/0 101.95 101.825. L'Extérieure, à 45.75 45.80, fait preuve de fermeté. Italien 94.80 94.85. Lyonnais 854.50 863. Les primes janvier sont toujours recherchées. Landerbank 515. Banque ottomane 5.0. Rio 771 781.

COMPTANT

Gaz 970. Creusot 2095. Châléassière 730. Franco Russes 424 425. Parts Kama 775. Banque privée 5 5 552. Loire 202. Montrambert 913 913. Dombrowa 1080. Trifail 185.50. Tramways 2010 2072. Tramways de Brest 630. Jonage 437. Dynamite russe 95 97. Plaques Lumière 1505. Grand Bazar 522.

MARCHÉ EN BANQUE

ACTIONS

Urykany, 125.»». **De Beers**, 676.»». **Tharsis**, 193.50. **East Rand**, 155.». **Goldfields**, 132.50. **Chartered**, 85.»». **Robinson Gold**, 132.»». **Geldenhuis**, 208.»». **Randfontein**, 54.»». **Sheba**, 35.10. **Simmer**, 129.50. **Ferreira**, 629.»». **Mozambique**, 55.75. **Montecatini**, 14.50. **Verreries Mulatière**, 650.»». **Engrais l'Est**, 64.»». **Pompes funèbres**, 505.»». **Parts Pomp.**, 71.50. **Ponomareff**, 518.»». **Constructions méc. anc.**, 560.»». **nouv.**, 820.»». **1/10 Construc.**, 700.»». **Péchiney nouv.**, 620.»». **Cleveland**, 455.»». **Sud Russe**, 1032.50. **Glaces hygiéniq.**, 94.»». **Glaces hyg. d'Algérie**, 100.50. **Thoms. nv.** 1200. **Tram. Limoges**, 635.»». **Tram. Caluire**, 570. **Tram d'Ecully nouv.**, 885.»» **ancien**, 920.»». **Tram. Roanne**, 535.»». **Ouest électr.**, 467.»». **Tram. Neuville**, 1110. **Tram. Tours**, 113.»». **Tram. St-Etienne**, 545.»». **Saint-Paul**, 495.»». **Tram. Besançon**, 390.»». **Versailles**, 455.»». **Tram. de l'Isère**, 485. **Tram. d'Oran**, 580.»». **Tram. d'Aix**, 58. **de Vals**, 98. **d'Artois**, 445. **Novo-Pavlovka**, 149.»». **Tram. de Douai**, 493. **Heme, anc.** 72. **nouv.** 170.»». **Pottendorf**, 606.»». **Parts Kama**, 775.»». **Déménagements Lyon**, 420. **Déménagements Marseille**, 445.»». **Etablissem. Casati**, 180.»». **Donetz**, 1620.»». **Hafna**, 210. **Parts Hafna**, 5.»». **Droit Thomson**, 60.»». **Bouble (droits)**, 40.»». **Halogènes**, 740. **Briansk**, 1210.»». **Céramo**, 490.»». **Part Céramo**, »»».»». **Phosph. La Capelle**, 85.»». **Soc. Canosse**, 785.»». **Bouble**, 950.»». **Katchkar ord.**, 15.»» **privé**, 48.»». **Appareillage**, 242. **Phonographe**, 2.4.»». **Pellicules fr.**, 1400.»». **Plâtrières Sud-Est**, 280.»». **Stéarinerie Lyon**, 117.»». **Champforgeron**, 92.»». **Alpines**, 429. **Anasaha**, 40.»». **Bar américain**, 128.»». **Eden Bar**, 105.»». **Bar-Barre**, 101.50. **Grand Bazar**, 532.»». **Banque privée**, 552.»». **Alimentation**, 128.»». **Dombrowa**, 1510.»». **Rochet Schneider**, 520.»». **Grande Roue, Paris**, 25.»». **Verres spéciaux**, 495.»». **Biscuits Germain**, 545. **Carrières de Villebois**, 175.»». **Jonage**, 487.»». **Charbonnages de la Loire**, 536.»» **Fr.-Suisse**, 645.»». **Soc. élec. de Saint-Rambert**, 147.»» **Schappe Villars**, 500.»». **Stéphanoise**, 116.»». **Cape Copper**, 126.»».

OBLIGATIONS

Bons de l'Exp. 1900, 16.25. Bons de l'Exp. 1889, 7.»». Pottendorf, 474.»» Union électr. 400.»». Makenka, 480.»». Commentry, 291.»». Baird, 502.»». Donetz, 512.»». Selo, 502.»». Rykousky, 494.»». Jonage nouv., 487.»». Distillerie du Pouzin, 510.»» Raffin. Say, 490.»». Cuivre de France, 498. Kama nouv., 505.»». Méridionales, 311.»».

CHANGES SUR PARIS

A Londres, ls. 25.48 3/4. Vienne, fl. 47.82. **Berlin**, rm. 80.90. Madrid, p. 31.»». Barcelone, p. 33.35. St-Pétersbourg, ro. 87.17 ./. Constantinople, l. t. 22.75 ./.. Rome, 107.67. Gênes, lir. 107.82. Milan, lir. 107.73. Bruxelles, 100.»» ./.. Amsterdam, fl. 47.95. Lisbonne, rs. 775.»». New-York, d. 523.»» 5/8. Bombay, rp. 1/4 7/32. Calcutta, rp. 1/4 11/32.

PRIME SUR L'OR

Buenos-Ayres, 113.»» c. | **Lisbonne**, 47 ./. c.

CH. DAMEY.

TIRAGES FINANCIERS

Lots du Congo

Le numéro 14, série 1.518 gagne 100.000 francs.

Le n° 6, série 56 069 gagne 2.500 fr.
Le n° 17, série 15.682, gagne 500 fr.
Le n° 22, série 48.479, gagne 500 fr.
Le n° 7, série 50.951, gagne 500 fr.

BIBLIOGRAPHIE

Un livre d'actualité. — Notre confrère, M. François Bournand, vient de publier un livre qui est certainement d'actualité et dont le besoin se faisait sentir.

Il a pour titre : *Les Juifs et nos Contemporains.*

Précédé d'une magistrale introduction due à la plume du chef de l'antisémitisme belge, M. Edmond Picard, ce volume renferme de curieux aperçus, les interviews, lettres et opinions les plus diverses de MM. Edouard Drumont, Henri Rochefort, Gyp, Zola, Maret, Clovis Hugues, Jaurès, Clémenceau, Cipriani, docteur Lueger, Max Régis, Mgr d'Hulst, d'écrivains, de généraux, de juifs même.

Les variations de certains personnages politiques feront sourire. De curieuses révélations feront pousser des cris.

Ce livre soulèvera certainement des discussions passionnées, car il forme un dossier intéressant sur la question juive et l'antisémitisme.

(En vente chez A. Pierret, éditeur, 37, rue Etienne-Marcel. 1 vol. de 316 pages, illustré des portraits de Drumont, Edmond Picard, Zola, Jaurès, Clémenceau, J. Drault, pasteur Stœcker. — Franco : 3 fr. 50.)

Dernière Heure

Nominations dans l'armée

Paris. — Sont promus chef de bataillons : MM. Savin, du 15e d'infanterie et affecté au 97e, à Chambéry : Perrin, du 98e d'infanterie et affecté au 52e ; Marque, du 13e d'infanterie et affecté au 103e ; Michelet, du 11e bataillon de chasseurs et affecté au 30e d'infanterie à Annecy.

M. Dubois, chef d'escadrons au 21e chasseurs, est nommé lieutenant-colonel au 13e chasseurs.

Les capitaines d'artillerie dont les noms suivent sont promus au grade de chef d'escadron :

M. Darboy, sous-directeur de la manufacture de Saint-Etienne et maintenu.

M. Bauyer, de l'état-major de la 30e division d'infanterie et affecté au 19e régiment d'infanterie à Vienne.

M. Puchnet, du 2e régiment à Grenoble et maintenu.

M. Marquet, du 22e régiment et affecté au 2e régiment à Grenoble.

M. Odet, officier d'administration de première classe à Lyon est promu officier d'administration principal et maintenu.

M. Baudet, médecin-chef de l'hôpital de Chambéry est promu médecin principal de première classe et est affecté à l'hôpital du camp de Châlons.

Sont promus médecin principal de 2e classe, MM. Klein, de l'hôpital de Sedan, affecté à l'hôpital de Chambéry.

Langlois, médecin chef de l'hôpital de Clermont-Ferrand et maintenu.

Darnaud, de l'hôpital de Briançon, et maintenu.

Chupin, médecin à l'hôpital de cavalerie de Saumur, et maintenu.

Le Préfet d'Alger

Alger. — M. Lutaud, préfet d'Alger, est arrivé aujourd'hui par le *Maréchal-Bugeaud*, dans le plus strict incognito. Sur le ponton d'arrivée les fonctionnaires de la préfecture et du gouvernement général ont salué le nouveau préfet. Aucun incident ne s'est produit.

LES CARLISTES EN ESPAGNE

Madrid. — On remarque dans plusieurs provinces une vive agitation qui fait craindre que le mouvement carliste général ne soit pas éloigné.

A Kéruel, dans le district d'Abbarracin et dans d'autres villes voisines, il se prépare quelque chose.

Dans la province de Castelbon, les habitants libéraux n'osent plus quitter leurs maisons pendant la nuit de peur d'être attaqués par les carlistes.

Des régiments exécutent des marches militaires afin d'effrayer les agitateurs, mais on n'obtient aucun résultat.

Plusieurs individus ont poussé les cris de : « Vive don Carlos ! ». Arrêtés aussitôt, ils seront traduits devant un tribunal de guerre.

Le bruit court que don Jaime se trouve sur la frontière d'Espagne où il a des conférences avec les chefs carlistes.

On dit que don Carlos a trouvé en Allemagne le complément des sommes nécessaires pour entrer en campagne ; un groupe de banquiers berlinois lui aurait promis une somme de 30 millions payables en trois versements.

(Nous donnons bien entendu ces nouvelles sous les plus expresses réserves, car il ne faut pas oublier que certains spéculateurs sont fort intéressés à la baisse des valeurs espagnoles.)

L'affaire Dreyfus

L'INCIDENT BARD-BEAUREPAIRE

Paris. — Nous pouvons annoncer qu'un membre du centre, probablement M. Prache, interpellera le garde des sceaux au sujet des relations qui se sont établies dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire entre M. Bard et l'inculpé-témoin Picquart.

Ajoutons qu'avant la rentrée des Chambres, M. de Beaurepaire aura adressé à M. le président Mazeau la lettre de protestation dont on a parlé hier, et que, cette lettre étant par suite rendue publique, le pseudo-démenti de M. Bard perdra toute valeur sérieuse.

M. Quesnay de Beaurepaire est décidé à assumer toutes les responsabilités de son acte.

Dès aujourd'hui le président de la chambre civile peut être considéré comme ayant pris position contre le triumvirat qui mène la chambre criminelle.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

ÉTAT CIVIL DE LYON

FUNÉRAILLES DU 28 DÉCEMBRE 1898

Premier arrondissement. — Louise Chatail, couturière, 20 ans, rue de l'Arbre-Sec, 40, f. 9 h. — Épouse Huillard, née Jeanne Dervin, tisseuse, 58 ans, rue du Bon-Pasteur, 29, f. 3 h.

Deuxième arrondissement. — Louis Antelme, charbonnier, 20 ans, Morgue f. 7 h. — Françoise Barbier, s. p., 70 ans, H.-D. f. 7 h. Joseph Boccard, teinturier, 61 ans, H.-D., f. 8 h. — Etienne Gerenton, employé, 51 ans, H.-D. f. 9 h. — Casimir Broc, nettoyeur P.-L.-M., 49 ans, H.-D., f. 12 h. — Epouse Kuscke, née Marguerite Barnabée, s. p., 36 ans, H.-D. f. 32 h. — Victorien Peyron, cultivateur, 65 ans, H.-D. f. 1 h. — Claudius Garnier, domestique, 28 ans, H.-D., f. 2 h. — Epouse Gentil, née Marie Siolgnil, s. p., 38 ans, Charité, f. 3 h. — Veuve Roux, née Antoinette Rivoire, rentière, 80 ans, quai de la Charité, 29, f. 10 h. — Veuve Griffon, née Marie David, ménagère, 70 ans, rue Sainte-Hélène, 13, f. 11 h. — Noé Pauline, 16 mois, rue Mercière, 45, f. 2 7.

Troisième arrondissement. — Etienne Boffferme, 17 ans, chemin St-Alban (hospice), f. 9 h. — Epouse Ponse, née Jeanne Mure, 76 ans, rue Antoinette, 4, f. 10 h. — Epouse Collange, née Antoinette Blein, ménagère, 41 ans, rue Parmentier, 7, f. midi. — Françoise Martin, 1 mois, rue Charpenay, 6, f. 1 h. — Epouse Escoffier, née Claudine Jacquemard, ménagère, 51 ans, place du Pont, 13, f. 3 h.

Quatrième arrondissement. — Pierre Desages, tailleur, 66 ans, grande rue de la Croix-Rousse, 3, f. 7 h. — Françoise Bary, dévideuse, 21 ans, hôpital de la Croix-Rousse, f. 9 h. — Jean Buchon, tisseur, 75 ans, hôpital de la Croix Rousse, f. 3 h — Epouse Favier, née Elisabeth Tournier, rentière, 63 ans, grande rue de la Croix Rousse (octroi), f. 9 h. 1|2.

Cinquième arrondissement. — Francoz François, Père jésuite, 81 ans, montée de Fourvière, 4, f. 9 h. — Chatelain Pierre, facteur des postes, 56 ans, montée du Gourguillon, 56, f. 3 h.

Sixième arrondissement. — Kleinholt Adrienne, tailleuse, 17 ans, rue Dussaussoy, 7, f. 12 h. — Vve Poiron, 82 ans, rue Tronchet, 9, f. 9 h. — Rolleti Claude, repr. de commerce, 38 ans, rue Moncey, 188, f. 11 h. — Charles Ferdinand, 6 ans, cours Vitton, 95, f. 1 h. — Colleti, papetier, 42 ans, rue Bellecombe, 77, f. 2 h. — Grange Mathieu, 41 a., rue Malesherbes, 9, f. 8 h.

Spectacles & Concerts

GRAND-THÉATRE. — Aujourd'hui, relâche.
Bureau 7 h. 1|2, rideau 8 h.

THÉATRE DES CÉLESTINS. — Aujourd'hui *Mon Enfant.*

CIRQUE RANCY. — Tous les soirs à 8 h. 1/2 et jeudis et dimanches à 3 heures, représentations équestres variées.

Au programme : Les Hernandez, grande attraction, créateurs du tremplin aérien et toute la troupe. Toutes les représentations seront terminées par César Cascabel, pantomime à grand spectacle en 21 tableaux.

A l'occasion de la Noël, dimanche 25 et lundi 26, deux représentations chaque jour, toutes avec Los Hernandez et terminées par César Cascabel.

MUSÉE LAURET. — *Vie et Passion de N.-S. Jésus-Christ,* tableaux vivants ; tous les jours deux représentations à 3 h. et à 8 h.

MUSIQUE MILITAIRE. — Kiosque de Bellecour. — Tous les jours, de 2 à 3 heures du soir, concert par les musiques de la garnison.

TOUR MÉTALLIQUE DE FOURVIÈRE. — Tous les jours, dimanches et fêtes, ascension de 7 heures du matin à 5 heures du soir.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Lyon-Vaise, 26 décembre.

Moutons. — Amenés 3.920. Renvoi 610 ; 1re qualité 0.92, 2e 0.85, 3e 0.80 ; prix extrêmes 0.70 à 0.95.

Porcs. — Amenés 856. Renvoi, 80 1re qualité, 0.55 ; 2e qualité, 45 cent. la livre Prix extrêmes 94 à 162. Renvoi 000.

Lyon-Vaise, 27 décembre.

Bœufs. — Amenés 514. Renvoi 173 ; 1re qualité 73, 2e 68, 3e 64 ; prix extrêmes 115 à 142.

Veaux. — Amenés 884 ; 1re qualité 56, 2e 54, 3e 50 ; prix extrêmes 85 à 103.

Vente ferme sur les moutons et calmes sur les autres marchandises.

NOTA. — Pour les bœufs, les moutons, les prix s'entendent droits d'octroi non compris. Les porcs sont vendus droits d'octroi non compris et au poids vif, avec 6 kilos de rabais par tête. Les veaux sont vendus droits d'octroi compris et au poids vif.

Un Succès sans précédent

est celui qu'obtient la **Rôtisserie Marseillaise de Café,** *qui, répondant aux nombreuses demandes de ses clients des Brotteaux, ouvrira prochainement une nouvelle succursale*

84, avenue de Saxe (Près la rue Cuvier)

L'extension considérable de cette marque provient surtout de sa QUALITÉ MARQUE BLEUE d'un goût et d'un parfum vraiment exquis.

Maisons DE *Vente*
8, Place Bellecour.
24, Place des Terreaux (Palais St-Pierre)
84, Avenue de Saxe (Près la rue Cuvier),

UN CALENDRIER ARTISTIQUE EST OFFERT A TOUT ACHETEUR

Grands Magasins de Nouveautés

A St-Joseph

6, rue Victor-Hugo (*près Bellecour*)

GRANDE MISE EN VENTE
d'Articles pour Cadeaux et

ÉTRENNES

COUPES DE ROBES
ET
CONFECTIONS EN TOUS GENRES

Choix immense de
FOURRURES
Jaquettes, Capes, Collets, Cols
Boas et Manchons de Plumes et Fourrure

GRAND CHOIX
DE
LINGERIE
Chemises, Pantalons, Camisoles
JUPONS
Mouchoirs en tous Genres
Linge de table et de toilette
FOULARDS

NOTA. — Un **Magnifique Calendrier** *éphémère et un* **Joli Almanach** *de poche seront offerts à tout acheteur.*

OCCASIONS A TOUS NOS COMPTOIRS

GRAND CHOIX de
BRONZES D'ART
GARNITURES DE STYLE
HORLOGERIE DE PRÉCISION
HONEGGER
Successeur de BAILLY et WEIB
LYON, 6, Rue Président-Carnot

Dame veuve très au courant de la comptabilité et du commerce, demande un emploi de caissière, vendeuse ou autre. S'adresser au bureau du journal.

CÉRÉALINE GIRAUD
L'ALIMENT le plus digestif pour les jeunes enfants, les estomacs les plus délabrés, les convalescents et les personnes âgées. Le meilleur potage le plus agréable, le plus nourrissant.
LA BOITE DE 500 GRAMMES, 1 FR. 50
Dépôts à Lyon { GIRAUD, 22, rue Victor-Hugo. Phie BOUSSENOT, 88, r. de la République

MAISON du ROBINSON
2, Rue Saint-Côme, 2
PARAPLUIES SOIE PURE
CHOIX MAGNIFIQUE
D'ARTICLES DANS TOUS LES PRIX
VENTE ENTIÈREMENT DE CONFIANCE
A TRÈS PETIT BÉNÉFICE
2, Rue Saint-Côme, 2

Jeune dame Bonne Comptable références de 1er ordre, demande place.
S'adresser aux bureaux du journal, sous le n° 12.

RHUMES
TOUX - BRONCHITES
Guérison assurée par les
PASTILLES D'HÉLICINE
aux Bourgeons frais de Sapin
du massif de la Chartreuse
Prix : 1 franc 50
DÉPOT GÉNÉRAL : Pharmacie Saint-Raphaël
SAINT-LAURENT-DU-PONT (Isère)
ENVOI FRANCO PAR 3 BOITES

CHOCOLAT CÉRÉALE
Institution Kneipp de France
DÉLICIEUX AU GOUT
Le Seul qui n'échauffe pas
IMMENSE SUCCÈS !!
DÉTAIL : 25, rue Grenette, LYON

Le Gérant : A. MICHAL.

Impr. de la *France Libre*, 35, r. Condé, Lyon
J.-B. BALLET, Directeur.

NOUILLETTES aux ŒUFS RIVOIRE et CARRET

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE »
du 28 Décembre 1898

— 12 —

FRÈRES D'ARMES

PAR

ALBERT MONNIOT

PREMIÈRE PARTIE

Vingt ans après

Un quart d'heure après, le bûcheron rentrait.

— Eh bien ! demanda Mme Morin cet étranger ?

— Quel étranger ?... Ah ! le petit t'a dit ? Henriette avait posé son ouvrage et écoutait.

— Je ne sais ce qu'il vient faire par ici, reprit Morin jouant l'indifférence ; mais peu nous importe !

— Tu lui as parlé, père ? demanda la jeune fille.

— Ma foi non ! répondit Morin, un peu surpris par cette question, mais sans y attacher d'autre importance.

... Morin s'était en effet abstenu de parler au chasseur, mais il avait surveillé ses agissements.

Quand le petit Jacques l'avait quitté, il avait pénétré sous bois et, se défilant sous la futaie, il était arrivé à la hauteur du

Il fut tout d'abord tenté d'aller à l'officier et de lui demander ce qui l'amenait au bois des Haies, si loin de Bois Renaud.

La réflexion l'en dissuada ; il donnerait une raison quelconque, mieux valait le surveiller et essayer de deviner ses intentions.

Le chasseur ne s'arrêta, dans sa course autour du bois des Haies, qu'à une clairière au bout de laquelle on apercevait la maisonnette du bûcheron.

Il resta quelque temps en contemplation devant la demeure qui l'avait abrité, ne doutant guère qu'à quelques pas, sous bois, Morin l'épiait.

Puis comme la nuit ne permettait plus la nette perception des choses, il prit sa course à travers champs, non sans avoir murmuré assez haut pour être entendu du bûcheron :

— Je reviendrai...

— Tu me trouveras, riposta Morin en *a parte.*

— Est-ce qu'il saurait ?... se demanda-t-il quand il se retrouva dans l'allée qui aboutissait chez lui. Alors, que peut-il méditer ?

Après quelques instants de vaines réflexions, il rentra délibérément à la maison en murmurant :

— Nous veillerons !

VII

Fiancés

Henriette Morin avait produit sur M. du Ruchard, nous l'avons dit, une vive et

trer au plus vite à Bois-Renaud ; il avait songé tout le long du chemin aux moyens qu'il emploierait, sans pouvoir arrêter aucun projet.

En traversant Nangis, il s'était arrêté dans une auberge et avait questionné : mais nul n'avait pu lui dire quels pouvaient être les hôtes mystérieux du bois des Haies.

Il n'avait pas été sans remarquer les efforts de son hôte pour cacher son identité, et comme de toute évidence le bûcheron était un enragé bonapartiste, M. du Ruchard supposa qu'il avait eu maille à partir avec la police royale et jugeait prudent de vivre très retiré.

Son arrivée au château provoqua quelque émoi, sa mère l'ayant fait rechercher toute la nuit, sans aucun résultat, naturellement.

Le jeune homme se dirigea en toute hâte vers l'appartement de Mme du Ruchard.

— Mon cher enfant, fit-elle en se précipitant et le pressant sur son cœur, en quelles transes tu m'as jetée !

— Je vous ai causé de l'inquiétude, mère ?

— Tu le demandes ? Oh ! quelle nuit ! Songer que tu étais dehors, à battre la plaine, par ce temps effroyable. Qu'as-tu fait ? Où as-tu passé la nuit ?

— Je m'étais égaré assez loin d'ici, mère ; heureusement, j'ai trouvé une demeure hospitalière, la cabane d'un bûcheron isolée au milieu des bois...

— Tu as passé ainsi la nuit, au milieu des bois, chez des inconnus ?

— Je n'ai qu'à me louer de l'hospitalité de ces braves gens.

— Qui sont-ils ?

— Je ne sais.

— Tu ne sais !... Comment cela ?

— Ils ne m'ont pas dit leur nom, et j'ai pensé qu'il serait indiscret...

— Pourquoi ? Les honnêtes gens n'ont pas à se cacher.

— Ce sont cependant de fort honnêtes gens ; mais j'ai pensé que la politique...

— Des bonapartistes, alors, fit Mme du Ruchard avec un peu de colère, ou des républicains, ajouta-t-elle avec une nuance de mépris.

— Des bonapartistes.

— Bonapartistes, républicains ou malhonnêtes gens, un officier du roi n'était pas en sûreté chez eux. Où habitent-ils ?

— Dans le bois des Haies, à quelque distance de Valjouans.

— Ah ! je ne connais pas... Enfin, l'essentiel c'est que tu soies là, sain et sauf.

— Mais je vous répète et vous assure, mère, que je n'ai couru aucun danger, que j'ai bénéficié de la plus large et la plus franche hospitalité, et que même je suis très désireux de témoigner ma gratitude à mes braves hôtes.

— Nous y penserons.

Elle prit à nouveau à deux mains la tête de son fils et l'embrassa longuement, tendrement.

Mme du Ruchard approchait maintenant de la cinquantaine.

Si tranquille, si calme qu'eût paru sa vie extérieurement, elle avait bien vieilli en ces vingt dernières années, ayant cruellement souffert.

brillant, était presque atone ; les formes si harmonieuses d'antan avaient fondu dans un affaissement général : la voix, autrefois vibrante et claire, était chevrotante et sourde ; l'opulente et fière chevelure noire était striée déjà de nombreux fils d'argent.

Ses premières souffrances étaient nées du remords.

Les demi-révélations de Benéton l'avaient pertinemment convaincue de l'innocence de Morin père, elle avait pressenti que le fermier n'était pour rien dans la mort de son mari.

Plus tard, la prise de possession par Benéton de la ferme des Epieux l'avait amenée à se poser la question éternelle ; *Is fecit cui prodest*, cherche à qui le crime profite, et la culpabilité du jeune Morin dans l'incendie de la ferme lui avait paru au moins douteuse.

Quand, de retour de Waterloo, il était venu rendre ses comptes, elle l'avait assez habilement retourné en tout sens pour acquérir la conviction qu'il était incapable d'une mauvaise action, quelle qu'elle fût.

Mais Benéton tenait son honneur entre ses mains, et surtout, hélas ! il tenait l'honneur de son unique enfant, de l'officier du Ruchard : elle avait dû courber la tête sous les injonctions de l'ex-cocher et s'était montrée impitoyable, refusant même d'entendre les protestations de Jean Morin émettant l'avis que l'incendie des Epieux pouvait être accidentel.

— Non ! s'était-elle récriée, l'incendie des Epieux est dû à la malveillance, et vous êtes trop bon prophète en affirmant

de votre départ la ferme flambait aux quatre coins en même temps.

Jean Morin qui commençait à se familiariser avec ces coups du sort, avait simplement riposté :

— Vous regretterez ces paroles, madame, quand la vérité sera connue, et elle le sera un jour, je vous en donne l'assurance et vous pouvez me croire : l'imposture n'est qu'un accident, la vérité est éternelle.

La vérité..., elle la connaissait déjà...

Mais Benéton commandait et elle obéissait, pauvre créature qu'une faute avait privée de volonté en la mettant à la discrétion d'un misérable.

Enfin, Morin avait disparu du pays, et ç'avait été pour elle un grand soulagement : elle n'était pas assez pervertie pour pouvoir supporter longtemps la vue d'un innocent traînant le boulet d'infamie qu'elle-même lui avait rivé aux pieds.

Ils lui étaient insupportables, aussi, ces gens qui se targuaient d'irréprochabilité, ces manants à peine dégrossis qui s'avisaient d'avoir plus de noblesse dans l'âme que n'en a jamais contenu une particule : elle avait bien fauté, elle était bien criminelle, elle, comtesse du Ruchard.

Ces faux sentiments durent moins encore que l'imposture qui les génère, et il avait suffi que Morin disparût pour qu'elle reprît ses esprits et s'accusât.

Ce qu'elle avait souffert depuis est inénarrable : elle avait toujours vécu entre la crainte et le remords, et ses tristes compagnons d'existence lui faisaient cortège jusque dans son sommeil ; elle n'avait plus eu un moment de repos d'esprit, de

ÉTRENNES UTILES

Tableaux d'Occasion

Maison GUYOT, 4, r. St-Dominique, Lyon

VENDANT A PRIX RÉDUITS ET LE MEILLEUR MARCHÉ

Les articles qui ne conviennent pas seront remplacés après 48 heures de la vente

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

BOITES pour la PEINTURE A L'HUILE, garnies ou non garnies, de 8 fr. 50 à 40 francs.
Choix des Articles français et anglais

BOITES pour l'AQUARELLE de Bourgeois aîné. — Articles riches et ordinaires depuis 0 fr. 75 jusqu'à 35 francs la boîte

BOITES pour la PEINTURE SUR PORCELAINE de A. Lacroix, en boîtes garnies ou non garnies, de 10 francs à 45 francs la boîte.

CHEVALETS d'atelier français et anglais et *Chevalets* de table et fantaisies.

SIÈGES DE CAMPAGNE, SACS DE VOYAGE, ETC.

ET TOUS ARTICLES POUR ARTISTES

SI VOS CHEVEUX TOMBENT

Faites usage du merveilleux **Pétrole HAHN**

Flacon : 4 fr. 85 *franco* contre mandat.

Pharmaciens, Parfrs, Coiffeurs. Eviter la Fraude et les Substitutions.

Lyon, F. VIBERT, Concessionnaire général.

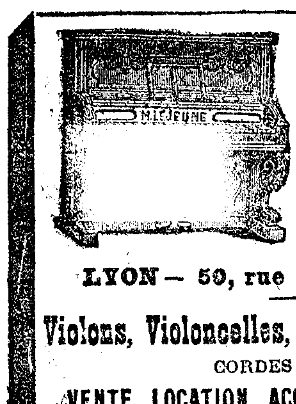

PIANOS, ORGUES

ET LUTHERIE

Instruments neufs et d'occasion

Mon LEJEUNE

LYON — 50, rue de la Charité, 50 — LYON

Violons, Violoncelles, Mandolines, Instrts de Cuivre

CORDES ET ACCESSOIRES

VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGE

Grande Facilité de Paiement

Vente à 50 mois de crédit avec faculté de remboursement

Article réclame **Mandoline Napolitaine** à mécanique très bon instrument **12 fr. 90**

LA MAISON ENTRETIENT GRATUITEMENT SES PIANOS EN LOCATION

STATUES DE St ANTne DE PADOUE

NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ

STATUES RELIGIEUSES EN Ts GENRES, CRÈCHES POUR NOËL

Envoi de Photographies sur demande

BARBARIN, statuaire, 11, place Saint-Jean, 11, LYON

LYON, 6, rue St-Côme, 6, LYON

DÉPURATEUR RADICAL
[illegible]

GRANDE PHARMACIE DE L'ÉLÉPHANT

Maison de Confiance et de Bon Marché

NOUVELLE GRANDE BAISSE DE PRIX

DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Médicaments toujours frais. — Détail au prix du gros. — Prix fixe

Consultations gratuites par le Dr BARRIER, de la Faculté de Paris

Nous recommandons spécialement
Le Magasin de Chaussures

A L'ESPÉRANCE

Le mieux assorti et vendant le meilleur marché

ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE

Dépositaire des premières Manufactures de France

24, Rue Victor-Hugo, 24

HOTEL DE ROME & DE BELLECOUR

4, rue du Peyrat, Lyon

Maison recommandée aux Familles

COCHER-JARDINIER

34 ans, pouvant remplir fonctions *régisseur* ou *garde-chasse*.

Sa femme **cuisinière**, 30 ans.

Pas d'enfant. Bonne santé. Très bonnes références.

Demandent place.

S'adresser au bureau du journal, sous le n° 2490.

UN HERBORISTE

exerçant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les âcretés du sang. M. SIMON, herboriste à *Chaumont* (H.-M.), envoie sa méthode de guérison contre 15 c. en timbres-poste.

ON DEMANDE un apprenti confiseur. — S'adresser au bureau du journal.

On demande

à acheter d'occasion

Un Coffre-Fort incombustible

S'adresser chez M. Riveron aîné, 76, rue Tronchet, Lyon.

On Offre 10 %

avec garanties, à personne qui prêterait 2.000 fr. pour l'exploitation d'un Brevet. Ecr. M. J. M. p. r. Lyon-Bellecour.

GENÈVE

Hôtel du Mont-Blanc

Rue du Rhône, Mme Vve GRAS-MOYNAT, recommandé au clergé et aux familles.

ON ACHETERAIT

La jouissance de petite maison dans la zone franche (Savoie, Haute-Savoie ou Ain).

S'adresser à M. GAVAND, ancien notaire, rue de la Charité, 48, Lyon.

Toile Souveraine

JULIE GIRARDOT

J. DAMON, Pharmacien

50 ans de succès

contre Douleurs

Plaies & Blessures

MARQUE DÉPOSÉE *Se méfier des Contrefaçons*

TOILE SOUVERAINE JULIE GIRARDOT CODEX N° 898

Exiger sur la toile le timbre ci-contre portant le nom de Julie GIRARDOT.

Fabrique : Avenue du Doyenné, 5, au 1er

— LYON —

GROS ET DÉTAIL

Dépôts à Lyon : **Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne, et à la Pharm. cours Morand, 40.**

Prix : 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste au nom de **Julie Girardot.**

3 Ans de Crédit

PIANOS ET ORGUES

PLEYEL et de tous les Facteurs

En payant une location variant de **18** à **25** francs par mois et au-dessus, on peut devenir posesseur d'un excellent Piano ou Orgue de première marque, garanti vingt ans.— Envoi franco de la notice illustrée.

Choix considérable de Pianos riches : **PLEYEL, GAVEAU, KRIEGELSTEN, MORETTON** etc.

LOCATION simple, dans tous les prix. Pour **12** à **15** francs on a de véritables instruments d'artistes.

La Maison Ch. MORETTON et Cie

Successeurs de VIENNET

9, Place des Jacobins, à l'ENTRESOL. -- LYON

***HARPE CHROMATIQUE* sans pédales**

LE

PAYS DU SOLEIL

C'est le RAVISSANT PAYSAGE

QUI S'ÉTEND DE

SAINT-RAPHAEL A MENTON

A. KARL

dans ses numéros 44, 45, 46, 47 de

FRANCE-ALBUM

a reproduit de la façon la plus artistique les sites pittoresques de ce beau pays en trois charmants Albums.

PRIX des Nos 44 et 45 : **50** centimes
Franco : **65** cent. par Album
PRIX de l'Album 46-47 : **1** franc
Franco : **1** fr. **15**

CANNES
GRASSE
ANTIBES
JUAN-les-PINS
NICE
MONACO
MENTON

De NICE
à Puget Théniers
et à Digne

De NICE
à Grasse
Draguignan
et Meyrargues

AGENCE FOURNIER

Lyon -- 14, Rue Confort, 14 -- Lyon

Polices remboursables à 100 fr.

Coûtant 3 francs au Comptant
ou 6 francs à terme, payables en 60 mois

Par le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois on se constitue un capital de 1000 francs dont le remboursement, par fractions successives de 100 francs, est assuré en 504 tirages.

2 francs par mois assurent un capital de 2000 francs, et ainsi de suite, c'est-à-dire qu'on s'assure autant de fois 1000 fr. qu'il est versé de francs par mois pendant 60 mois

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

Pour favoriser le développement de l'Épargne par la reconstitution des capitaux

Siège social : 2, Rue du Bât-d'Argent, 2, Lyon

SIX TIRAGES PAR AN

15 jan. 15 mars, 15 mai
15 juillet, 15 sept. 15 nov.

Le sociétaire participe aux tirages dès son inscription et le 1er versement effectué.

Ceux dont les numéros ne sont pas sortis au remboursement anticipé pendant les 60 versements continuent a participer à tous les tirages ultérieurs jusqu'à parfait remboursement du capital souscrit

Envoi franco des tarifs et prospectus sur demande

Pour tous renseignements ou pour souscrire

S'adresser au Directeur, à Lyon, 2, rue du Bât d'Argent

OU AUX AGENCES DES DÉPARTEMENTS

A VENDRE

très pressé

FONDS DE SELLERIE & BOURRELLERIE

de premier ordre

dans ville industrielle de la Loire. A enlever avec peu, comptant et facilités de paiement.

S'adresser bureau du journal, n° 2480.

A CÉDER

pour raisons de santé

UNE

Imprimerie-Librairie

ET

JOURNAL RÉPUBLICAIN

BI-HEBDOMADAIRE

situés dans sous-préfecture de l'Est. Bénéfices nets et justifiés : 12 à 16.000 francs, susceptibles d'augmentation.

Ecrire à M. Léon LAPOTRE, Dentelles, Calais.

CYCLISTES

La maison CASTOLDI, commençant la construction de ses modèles **1899**, solde dès à présent, à des prix très **réduits**, tous ses modèles 1898 et un grand nombre de bicyclettes d'**occasion** de toutes marques à très bon marché.

Castoldi 32, mont. Carmélites. et 3, imp. Carmélites.

EN VENTE A LYON

chez **Mme Evrard**, marchande de journaux, rue Thomassin et dans les kiosques :

L'Antijuif Marseillais

Journal Hebdomadaire

AVIS IMPORTANT

Baccalauréat ès lettres, par ancien professeur de l'Université de Paris, auteur d'une méthode rapide et sûre pour la version latine. Ecrire A. V., bureau du journal.

AU BON SOLDEUR

12, rue Mazenod, Lyon

Vêtements p. hommes : mesure à prix réduits.—Nota On reçoit les bons du *Crédit ouvrier.*

A Céder

500 CASQUES

(Brevetés S. G. D. G. en France et à l'Etranger) et brevets d'invention.

Appareils permettant de rester indéfiniment dans la fumée sans danger d'asphyxie.

Ecrire : J.-M. Sourioux, bureaux du journal.

AUX 4 BLASONS

MALAVAL

Graveur en tous genres

Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu, 24, Lyon

Timbres de paroisse, Cachets, Armoiries, Articles pour dessiner la broderie, Plaques pour bicyclettes, Plaques d'enseignes

ON SE PLAINT AVEC RAISON???

De l'exagération du prix des Vêtements sur mesure et du peu de Choix que l'on trouve en général

LE TAILLEUR PAUVRE

Désireux d'accroître encore sa nombreuse clientèle, a l'honneur d'informer les acheteurs qu'il tient à leur disposition un stock immense de DRAPERIES Hautes Nouveautés pour

COSTUMES, COMPLETS, PARDESSUS & PANTALONS

à des prix incomparables de Bon Marché.

Procurer la qualité, allier au bon goût le choix et l'élégance ainsi que le fini au Bon Marché, sont autant de résultats obtenus

AU TAILLEUR PAUVRE

66-68, Cours de la Liberté, angle rue Basse-du-Port-au-Bois -- LYON

AVIS IMPORTANT. — Le «Tailleur Pauvre» rappelle à sa nombreuse clientèle qu'il n'a de succursale nulle part en dehors de son annexe, 68, cours de la Liberté, où l'on vend exclusivement le Costume d'enfant et le Vêtement cycliste.

A LA PALETTE D'ARGENT

ENCADREMENTS

PEINTURE ET FOURNITURES EN TOUS GENRES

Articles bois et métal à peindre

ÉCRANS, PARAVENTS, ÉVENTAILS

TABLES POUR LE VERNIS MARTIN ET LA PYROGRAVURE

Vente et Achat de Tableaux-- Gravures et Peintures en Location

Prix spéciaux pour Pensionnats

Maison NANTARD, 22, passage de l'Hôtel-Dieu, LYON

DÉCOUPAGE SUR BOIS

Pour Amateurs

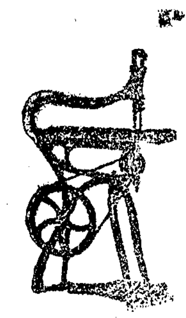

Machines à Découper

de tous genres

TOURS, ÉTABLIS, OUTILS

SCIES DE TOUS MODÈLES

BOIS ASSORTIS

Noyer, sycomore, érable, hêtre, acajou et bois incassable

Tous les accessoires pr le découpage

DESSINS FRANÇAIS & ITALIENS

2 Albums Lemelle, 520 modèles, *franco*....... 1.60
1 Album Fumel, 290 modèles, — 40

GARDE & LUGON

56, cours de la Liberté, LYON

HOTEL JEANNE D'ARC

(Petite-Bombarde)

PARIS-MICHELAND, rue de la Bombarde, 8, LYON

6 francs par jour ; Repas à partir de 2 francs

LE PLUS ANCIEN HOTEL CONNU DU CLERGÉ

LA JUSTICE SOCIALE

Hebdomadaire

DIRECTEUR : L'ABBÉ NAUDET

UN AN 8 francs

ADMINISTRATION : 149, Rue de Rennes, PARIS

SIX MOIS 3 fr. 50

LA JUSTICE SOCIALE EST UN JOURNAL

Nettement républicain — au point de vue politique. Nettement démocrate — au point de vue social, qui traite toutes les grandes questions du jour.

SES RÉDACTEURS

Ont pour principes de dire loyalement la vérité sur les hommes et les choses. Rigoureusement orthodoxes en tout ce qui concernent la foi, ils usent largement du droit à la liberté dans les matières qui n'appartiennent ni au dogme ni à la morale, ni à la discipline de l'Eglise, et font une guerre sans merci aux préjugés de toute nature que l'on trouve aussi bien chez les catholiques que chez leurs adversaires. C'est pourquoi ils espèrent que tous les esprits larges, ouverts, généreux, voudront les soutenir et les aider dans leur œuvre.

DÉCLARATION

Mise en tête de tous les numéros de la « Justice sociale »

Le directeur et les rédacteurs de la *Justice sociale* déclarent soumettre humblement toutes les assertions, théories ou doctrines exposées ou professées dans leur journal au jugement et à la sanction de la sainte Eglise catholique et du siège apostolique de Pierre. Ils réprouvent, condamnent, effacent par avance tout ce que cette autorité y pourrait trouver à effacer, à condamner, à réprouver. Fasse Dieu que nous n'hésitions jamais à sacrifier nos opinions personnelles et ce que l'infirmité de l'esprit humain nous aurait fait croire bon, juste et vrai, à l'enseignement intégral et aux décisions infaillibles du Vicaire de Jésus-Christ.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné ______________________

Demeurant à ____________ *rue* ____________ N° ___

Par ______________ *département de* ______________

Déclare m'abonner à la Justice Sociale pour (1) ________

Ci-joint le prix (2) ______________________

SIGNÉ :

NOTA. — Si on le préfère, l'administration fera toucher les abonnements à domicile par une quittance postale de 8 fr. plus 0.50 c. pour frais de recouvrement. Il suffit d'écrire sur ce bulletin : faire recouvrir à domicile.

---

(1) Un an, 8 francs. — 6 mois, 3 francs 50.
(2) Mandat ou timbres-poste.

PIANOS D'OCCASION

Ch. CHAGNY, 60, av. de Noailles

(Près le cours Morand)

ERARD, PLEYEL, etc. — Garantie sur tous les Instruments

VENTE, LOCATION, ÉCHANGES & RÉPARATIONS

Maison recommandée à nos Lecteurs

BOURSE DE PARIS *du 27 Décembre*

PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTAT	DERNIER COURS
101 75	[illegible] cpt	101 87
101 87	[illegible] terme	101 80
...	[illegible] cpt	...
...	— terme	...
104 55	3 1/2 0/0..... cpt	104 15
104 ..	— .... terme	104 30
	COMPTANT	
95 80	Italien 5 0/0	94 70
45 20	Extérieure 4 0/0	45 70
95 50	Russe 3 0/0 1891	95 20
95 50	— — 1896	...
101	— 3 1/2 1894	100 95
27 ..	Turc 4 0/0 série C ..	2
22 95	— — série D ..	22 9
COMPT	ACTIONS	
3850 ..	Banque de France ..	3870
736 ..	Crédit Foncier	735
588 50	Comp. Escom. Paris	593 50
863 ..	Crédit Lyonnais	866
165 ..	Banque de Paris	[illegible]
370	Foncière lyonnaise ..	[illegible]
553 ..	Banque Ottomane ..	551
507 ..	— Autrichien ..	507 50
85 70	— Afrique Sud	86
1302 ..	Paris-Lyon-Médit. ..	1302
785 ..	Ch. de fer Autrich. ..	782
157 ..	— Lombard	158
167 ..	— Saragosse	164
87 75	— Nord Espagne ..	86
698 ..	Méridionaux	685
3610 ..	Suez (actions)	3615
... ..	Rente foncière	...
2115 ..	Nord	2 80
1444 ..	Midi	1436
115 ..	Cie Gén. Traction ..	115

TERME	ACTIONS	COMPT.
... ..	Banq. Nat. Mexique	647
88 ..	Robinson Bank	88
1830 ..	Omnibus de Paris.	1830
... ..	Voitures de Paris ..	865
PRÉCÉD. CLOTURE	RENTES	DERNIERS COURS
107	Egypte unifiée	107 50
103 30	— privilégiée .	104 45
102 65	Hongrois 4 0/0	102 45
..	Russe 1867-69 4 0/0.	102 70
	— 1880	101 3
101 35	— 1889	101 27
101 75	— 1890 2e et 3e ..	101 72
101 30	— 1890 4e	101 20
103 70	— 1893 5e	103 50
100 10	— 1894 6e	100 70
102 10	Consol. 4 0/0 1e et 2e.	103 5
	— 3e	103 80
404 50	Ottomans consol. ..	405
	— Priorité	481
403 50	— Douanes	508
462	— 1894 4 0/0 ..	4 9
556	Ville [illegible]	559 50
426 73	— — [illegible]	426 75
417	— — 1871....	417
564	— — 1875....	565
556	— — 1876....	564
	— — 1886....	[illegible]
391 50	— non lib. 1892..	391 50
400	— libérées 1892..	400 75
101	Foncières 1879	503
461 50	— — 1883 3 0/0	435
495 ..	— — 1885......	495

PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS
498 25	Communale 1880 ...	498
388 25	— 1891 ...	388 25
500	— 1892 ...	[illegible]
53 50	Bons à lots 1887	53
51 .	— 1888	49 25
105 ..	Bons à lots Panama	105
7 25	— Exposition 1889	7 25
	— — 1900	18 50
12 2	— de la Presse ...	12 25
83 50	Lots du Congo	83 50
672	Est 5 0/0	672
468 50	— (juin-d.) 3 0/0 ..	467
	P.-L.-M. 5 0/0	[illegible]
439 75	— 2 1/2	439
475	Dauphiné 3 0/0	474
478 50	Fusion anciennes ...	477
472	— nouvelles	472 25
477 50	Midi	474 25
480	Nord	481
477 50	Orléans	476 25
475 50	Ouest	476
216	[illegible] 1re série.	204
215	— 2e —	214 50
467	[illegible]	477 50
418 50	— 2e hyp. ...	...
67 75	Cacérès	67 50
385	Lombardes anc.	385 50
383 50	— nouv. ..	381 50
228 75	Nord-Espagne 1re ..	228
214 50	— — 2e ...	215 50
213 50	— — 3e ...	[illegible]
210 ..	Asturie 1re série	219 50
211 ..	— 2e —	211 ..
215 ..	— 3e —	...
274 50	Portugaises 3 0/0 ...	273 50
370 .	— — 4 0/0 ...	370
370 ..	Saragosse 1re série .	301

PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS
23	Panama 5 0/0	23 50
24 25	— 3 0/0	2 75
612 ..	Suez 5 0/0	615
484 .	— 3 0/0	482
483 ..	Forces mot. Rhône.	485
..	Mobilier espagnol ..	...
370 ..	Gaz de Madrid	...
453	Sud-France	457
...	Cie Gén. fr. Tramw.	517
..	Sud-Espagne	120
3 7 ..	Domman. autrich. ...	317
... ..	Est-Espagne	...
	En Banque	
... ..	Extérieure	...
... ..	Turc C	...
... ..	Turc D	...
110 25	Chemins ottomans	110 75
...	Banque ottomane ..	276
	Tabacs	278
64 85	Brésil 5 0/0	65 12
	Rio	...
193 .	Tharsis	193 50
485 50	De Beers	481
41 25	French Rand	41
231 .	Robinson Gold	231
29 25	— Randfont.	23 80
63	Chartered	61
133 .	Goldfields	133
101 ..	Langlaagte	100
56 ..	Randfontein	54
25 50	Sheba	35
132 ..	Simmer	131 50
634 .	Ferreira	634
60 ..	East-Rand	57 50

BOURSE DE LYON *du 27 Décembre*

PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTATS	DERNIER COURS
101 87	3 0/0 Français, ...	101 83
	— coupures 500.	.. .
101 40	3 0/0 Amortissable	...
...	— coupures 500.	...
104 45	3 1/2 0/0 1894	104 20
..	— coupures 500.	..
89 30	Emp. 2 1/2 0/0 Tonk.	...
... ..	Emp. Madagascar ..	..
..	Chine 4 0/0 or	105
107 35	Dette égypt. unifiée.	106 80
	— — privil. .	104 40
45 40	Espagne 4 0/0 extér. .	...
103 15	Hongrie 4 0/0	... .
94 20	Italien 5 0/0	..
22 92	D. c. ottomane sér. D	..
401	Consolidé ottomane.	...
430	Priorité	..
... ..	Douanes	...
.. ..	Russe 4 0/0 67-69....	101 9
... ..	— 4 0/0 1880	101 35
	— 4 0/0 1890	101 55
95 50	— 3 0/0 1891	95 6
	— 3 1/2 0/0 94 ...	..
95 65	— 3 0/0 1896	
	ACTIONS	
865	Crédit Lyonnais	865 00
...	Société Fonc. Lyon.	363
..	Société Lyonnaise .	...
2615	Canal de Suez	...
	Banq. Pays Autrich.	514
551 ..	Banque ottomane ..	...
	Mobilier espagnol ..	
722	Autrichiens-Hong. ..	...
	Lombards (anc.-autrichien)	
88	Nord de l'Espagne	86

PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS
.. ..	Dombes et Sud-Est.	[illegible]
... ..	— nouvelles ...	461
... ..	P.-L.-M. fusion	479
	— — nouv.	472
.. ..	Autr.-Hong. nouv. .	...
.. ..	Cacérès	
... ..	Lombardes 3 0/0	384 50
..	— — nouv.	379 50
... ..	Nord-Esp. 1re série .	[illegible] 50
	— 2e série ..	[illegible]
	— 3e série ..	[illegible]
... ..	Asturie 1re hyp.	223
... ..	Saragosse 1re hyp ..	205
	— 2e hyp ..	287 50
101 ..	Ville de Lyon	101 25
... ..	— St-Chamond ..	
... ..	— Tarare	
440	Croix-Rousse	... ..
4 5 ..	Lyon-Fourvière	..
440 ..	Ouest-Lyonnais	..
409	Rhône	400 ..
780 ..	St-Victor à Thizy ..	... ..
506	Tram. Clermont ...	
311	Tramways de Lyon	311 ..
415	Drôme	
509	Dombrowa	509 .
	Fond. l'Horme anc.	
512 .	Blanzy	[illegible]
510	— nouv	510
510	Cuivre Lyon-Mâcon	..
510 ..	Verrerie Richarme.	..
503 ..	Eaux & Eclairage ..	503
495 ..	Rue de Lyon	..
503	Trifail	508
193 ..	Soleil Coronada	209 ..
261 ..	Charb. d'Urikany ..	
219	[illegible]	[illegible]

PRÉCÉD. CLOTURE	ACTIONS	DERNIER COURS
	Gaz	
1500 ..	Angers	.. ..
1300 ..	Besançon	.... ..
450 ..	Bourg	...
... ..	Dole	...
1700 ..	Florence	1200
1170 ..	Limoges	
920 ..	Lyon	917 ..
..	Padoue-Vicence	...
310 ..	Le Puy	
1100 .	Reims	1100
5100 ..	Saint-Etienne	5100 .
670 ..	Toulon	. . .
1100	Venise	..
	Fonderies	
178 50	L'Horme	178 ..
213 .	Creusot	....
1560 .	Aciéries marine	1560 .
860 ..	Commentry-Fourch. .	860
184 ..	Franche-Comté	238
915	Châtillon-Commen.	910 ..
3370	Aciéries Firminy ...	
1835 ..	— St-Etienne.	1835 ..
1310	Fonderies Chasse ..	...
132 ..	Atel. Chaléassière ..	
416	Etablissem. Cail ...	405
418 .	Usines Franc-Russe	421
[illegible]	Cuivre Lyon-Mâcon	..
320	Fond. Forges Alais.	. .
779	Paris Kama	770
4380 ..	Huta-Bankowa	.... ..
	Mines	
203 50	Loire	202 ..
220 .	Montrambert	215

PRÉCÉD. CLOTURE	ACTIONS	DERNIER COURS
542 .	[illegible]	... ..
	Grand'Combe	.... ..
1800 .	Blanzy	1050
1875 ..	Dombrowa	103
109 ..	Borax	417 50
440	La Péronnière nouv.	182 ..
380 ..	Charb. de Trifail ..	
	Transports	
480 .	Cie gén. Navigation	453 ..
650	Bateaux-Omnibus ..	615 ..
[illegible]	Croix-Rousse	725 ..
7.5 .	Croix-Paquet	655 ..
675	Fourvière-Ouest ...	[illegible]
1650	Omnib. Tram. Lyon	
6 0	St-Etienne-Rive-G.	477
675	Drôme	.. ..
418	— nouv	....
219	Tramw. élec. Dijon	..
4 0	— Clermont ...	879
870	Cie Lyon. Tramw.	
	Diverses	
830	Rue de Lyon	
1050	Rue de la Bourse ..	
	Cie Génér. des [illegible]	
435	Forces mot. du [illegible]	
4	Cie des Abattoirs	6 0
506	Prod. chim. [illegible]	101
144	Usines du Rhône ...	
645	Carrières du Midi .	1510
1520	Plaques Lumière ...	
610	Immeubles St-Paul	575 ..
595	Brasseries Rink ...	
575	[illegible]	